



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



L'OBLIGATION DE FORMATION DES 16-18 ANS

CARTOGRAPHIE DES SOLUTIONS

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

VERSION MISE A JOUR – Janvier 2025

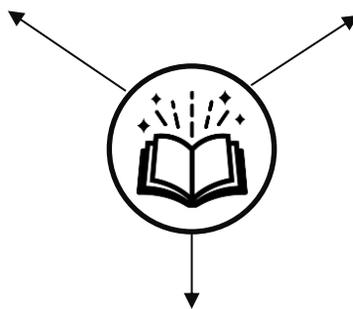
<u>Pourquoi cette cartographie des solutions</u>	04
<u>L'obligation de formation</u>	06
<u>Solutions d'accompagnement des jeunes</u>	09
<u>Obligation de formation / Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD)</u>	10
<u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u>	11
<u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u>	17
<u>Contrat engagement jeune (CEJ)</u>	23
<u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u>	24
<u>Liste des référents Apprentissage des Missions Locales</u>	28
<u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA)</u>	32
<u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)</u>	33
<u>Accompagnement Individualisé des Jeunes (AIJ)</u>	34
<u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS)</u>	35
<u>Liste des Etablissements Publics Locaux d'Enseignement (EPLÉ)</u>	39
<u>Promo 16.18</u>	49
<u>Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)</u>	51
<u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ)</u>	55
<u>Mobilité inclusive</u>	56
<u>Accès au numérique</u>	58
<u>Solutions pour l'engagement des jeunes</u>	59
<u>Service Civique</u>	60
<u>Service Civique Ecologique</u>	61
<u>Partenariat Agence du Service Civique (ASC)</u>	62
<u>Parrainage pour l'emploi</u>	63
<u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)</u>	64
<u>Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté</u>	65
<u>Service National Universel (SNU)</u>	66
<u>Solutions de formation initiale et continue des jeunes</u>	67
<u>Formation professionnelle</u>	68
<u>Formation à distance</u>	69
<u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u>	70
<u>Structures de Retour à l'Ecole (SRE)</u>	71
<u>Erasmus +</u>	81
<u>Écoles de Production</u>	82

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes	84
<u>Démarche Mission Jeune</u>	85
<u>Parcours Emploi Compétences (PEC)</u>	86
<u>PEC - CUI Jeunes</u>	87
<u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement</u>	88
<u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u>	89
<u>Entreprise Adaptée</u>	90
<u>Insertion par l'Activité Economique</u>	91
<u>Apprentissage</u>	92
<u>Contrat de professionnalisation</u>	94
<u>Liste des Groupements d'Entreprises d'Insertion par la Qualification (GEIQ) en PACA</u>	95
<u>Ecole de la 2^e Chance - E2C</u>	97
<u>Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u>	100
<u>Les Unités Educatives d'Activités de Jour (UEAJ)</u>	101
<u>Liste des UEAJ par département</u>	102
<u>Chantiers éducatifs - CRJ</u>	110
<u>Liste des Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert (STEMO) par département</u>	118
<u>Liste des correspondants insertion</u>	120
Solutions locales pour les jeunes	124
<u>CEJ Jeunes en rupture</u>	125
<u>PIC - Prépa-apprentissage</u>	126
<u>FSE +</u>	127
<u>PASS Sud Formation</u>	128
Glossaire	129

Cette cartographie présente les solutions de droit commun et celles mobilisables au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre de l'obligation de formation afin de bénéficier d'un socle commun d'information sur les différentes solutions existantes.

Les solutions et leurs contenus présentés sont non exhaustifs et définissent un cadre général.

La cartographie permet aux acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur d'identifier les solutions présentes sur leur territoire.



Il s'agit également de partager avec l'ensemble des acteurs concernés par l'obligation de formation au sein de la Région, le contenu et les critères d'accès de chaque solution.

Les solutions présentées pourront être **enrichies** par les différents acteurs de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Modalités de diffusion et de mise à jour :

Cette cartographie est téléchargeable sur le site du CARIF-OREF de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur :

<https://www.cariforef-provencealpescotedazur.fr/Page/obligation-de-formation>

Elle peut être diffusée aux acteurs de l'accompagnement des jeunes, pour outiller au quotidien leur pratique professionnelle et diffuser l'information sur les solutions disponibles.

La cartographie peut aussi être diffusée auprès des jeunes et de leurs parents, pour repérer les interlocuteurs à mobiliser selon leurs besoins.

Une mise à jour sera réalisée en partenariat avec les têtes de réseaux en décembre 2024 pour intégrer les nouveautés et changements d'interlocuteurs.

Vous avez une modification à proposer ?

Vous pouvez envoyer un mail à philippe.sirio@afpa.fr pour qu'elle soit intégrée lors de la prochaine mise à jour.

Ce document comporte :

- **Une description de chaque solution** présentant notamment les critères d'accès, le contenu de la solution et parfois les coordonnées du porteur de la solution
- **Une cartographie des solutions** organisée autour de 5 thématiques :
 - Solutions d'accompagnement des jeunes
 - Solutions pour l'engagement des jeunes
 - Solutions de formation initiale et continue des jeunes
 - Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes
 - Solutions locales pour les jeunes
- **La liste :**
 - Des référents PSAD et des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation
 - Des référents CEJ (Contrat d'engagement jeunes) des Missions locales
 - Des référents Apprentissage des Missions Locales
 - Des référents AIS (Actions d'informations et de sensibilisation)
 - Des EPLE (établissement public local d'enseignement) d'implantation des dispositifs
 - De la coordinatrice régionale et des responsables de La Promo 16-18 de l'afpa
 - Des Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes
 - Des structures de retour à l'école (SRE)
 - Des écoles de Production
 - Des GEIQ en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des Ecoles de la 2e Chance (E2C) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - De l'EPIDE Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des UEAJ (Unités éducatives d'activités de jour) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des Chantiers éducatifs en Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Des STMO (Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert) en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Des liens vers différentes cartographies et sites** procurant les coordonnées des porteurs de projets ou des structures concernées par la solution.

Rappel du contexte et des enjeux de la réforme

La réforme de l'obligation de formation des 16-18 ans répond à 2 enjeux prioritaires :

- **Cibler un public de jeunes devenu prioritaire** et proposer des dispositifs de remédiation, obligeant ainsi à développer une **offre adaptée et innovante**, élaborée de façon collective ;
- **Développer les compétences du jeune, sous des modalités diverses et souples** pouvant combiner formation, emploi et engagement au sein de formations soumises à une évaluation leur permettant d'être homologuées et/ou labellisées.



Les changements opérationnels induits par l'obligation de formation

1 Un public cible élargi

Contrairement au décrochage scolaire, l'obligation de formation concerne tous les jeunes de 16 à 18 ans qui ne sont ni étudiants, ni employés, ni en formation (NEET). Les jeunes diplômés de moins de 18 ans sont notamment concernés et nécessitent de mettre en place des modalités de repérage adaptées. Des évolutions du SIEI permettent de prendre en compte ces nouveaux jeunes dans les listes.

2 Un rôle central pour les PSAD

La PSAD est la cheville ouvrière du dispositif, son rôle est renforcé avec une adaptation du processus d'attribution et du suivi des jeunes.

3 Une responsabilité nouvelle pour les missions locales

Les missions locales sont chargées du contrôle du respect de l'obligation de formation par les jeunes concernés. En cas de non-respect et dans le cadre détaillé au chapitre 4 de l'instruction, les missions locales doivent transmettre les informations concernant le jeune au Conseil départemental.

Le contenu de l'obligation de formation



Un objectif prioritaire

Rompres le cercle de la pauvreté en proposant à chacun des solutions de retour à l'école, d'accès à la qualification et à l'emploi. L'obligation de formation est une mesure phare de la stratégie de lutte contre la pauvreté.



Un public cible

Tous les jeunes âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire mais également les jeunes diplômés sans emploi y compris les jeunes en situation de handicap, les jeunes suivis sous protection judiciaire ou détenus et les jeunes pris en charge par l'aide sociale à l'enfance.



Une définition

Cette obligation est remplie lorsque le jeune poursuit sa scolarité dans un établissement d'enseignement, lorsqu'il est apprenti ou stagiaire de la formation professionnelle, lorsqu'il occupe un emploi ou effectue un Service civique ou lorsqu'il bénéficie d'un dispositif d'accompagnement ou d'insertion sociale et professionnelle.



Une obligation

Il s'agit à la fois d'une obligation pour le jeune et sa famille, qui fera l'objet d'une information au Conseil départemental en cas de non-respect et d'une obligation de moyens pour les services de l'État qui doivent pouvoir proposer à chaque jeune une solution en accord avec son projet.



Une mise en œuvre partenariale

L'obligation de formation repose sur un cercle d'acteurs clés qui se compose des services de l'État (DREETS et Rectorat), des missions locales et des collectivités (Conseil Régional et Départemental). Opérationnellement, tous les partenaires des PSAD sont également impliqués dans la mise en œuvre de l'obligation de formation.

Cartographie des solutions à destination des jeunes dans le cadre de l'OF au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Cette cartographie présente les principales solutions proposées aux jeunes et mobilisables dans le cadre de l'obligation de formation en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Toutefois, cette liste est non exhaustive et pourra être alimentée au fil de l'eau.

Ces solutions doivent permettre au jeune de remplir son obligation de formation en s'orientant selon sa situation, ses besoins et son projet vers une solution adaptée.



Solutions d'accompagnement des jeunes



<u>Obligation de formation - PSAD</u>	10
<u>Liste des référents PSAD des Missions Locales et CIO</u>	11
<u>Liste des référents Obligation Formation des Missions locales et CIO</u>	17
<u>Contrat engagement jeune - CEJ</u>	23
<u>Liste des référents CEJ des Missions Locales</u>	24
<u>Liste des référents Apprentissage des Missions Locales</u>	28
<u>Parcours d'Accompagnement Contractualisé vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA</u>	32
<u>Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE</u>	33
<u>Accompagnement Intensif des Jeunes - AIJ</u>	34
<u>Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS</u>	35
<u>Liste des EPLE d'implantation des dispositifs</u>	39
<u>Promo 16.18</u>	49
<u>Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes -PAEJ</u>	51
<u>Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ</u>	55
<u>Mobilité inclusive</u>	56
<u>Accès au numérique</u>	57

Obligation de formation / PSAD

Description générale

L'instance de coordination locale est la **Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs** (PSAD) dont l'action est mise en œuvre, sous l'autorité des Régions dans le cadre du service public régional de l'orientation (SPRO). Son pilotage est assuré par la direction du centre d'information et d'orientation (CIO), au sein du réseau Formation Qualification Emploi (Foquale), et la direction de la mission locale compétentes sur le périmètre géographique couvert par la PSAD, en lien étroit avec les autorités académiques, le commissaire à la lutte contre la pauvreté, les collectivités territoriales et l'ensemble des partenaires mobilisés sur le territoire. Elle rassemble les services de l'État, les missions locales et les personnes désignées par la Région pour le traitement des jeunes décrocheurs.

Le rôle de la PSAD se voit renforcé par la mise en œuvre de l'obligation de formation. Ce mode d'organisation partenarial vise à répondre aux enjeux de l'obligation de formation tout en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire des acteurs traitant actuellement les situations des jeunes en situation de décrochage scolaire.

La prise en charge des jeunes ne respectant pas leur obligation de formation, qui sont pour la majorité des jeunes identifiés comme décrocheurs scolaires, exige la mobilisation de tous les partenaires locaux représentés dans les PSAD (CIO, réseaux Foquale, missions locales, Service civique, protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), Écoles de la 2e chance (E2C), établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE), service militaire volontaire (SMV), centres de formation d'apprentis (CFA), entreprises, y compris entreprises adaptées, réseau Information Jeunesse, professionnels et associations spécialisés dans l'orientation et le suivi des jeunes en situation de handicap, etc.) y compris les collectivités territoriales en particulier les Régions (actions et stages de formation) afin qu'ils puissent prendre en compte le public âgé de 16 à 18 ans dans leur offre de formation.

Des réunions régulières des PSAD ou de leurs comités techniques opérationnels (au minimum une par mois) permettent l'examen des dossiers de ces jeunes afin de leur proposer le plus rapidement possible un parcours de formation et d'insertion.

Informations complémentaires

Liens :

- [Eduscol PSAD](#)
- education.gouv.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Alpes-de-Haute-Provence	Cathy MOPIN	actionsociale@missionlocale04.org	04 92 33 21 10
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Digne-Les-Bains	Virginie POMMIER	ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr	04 86 89 40 60
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Manosque	Denis DAL-BO	ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr	04 92 72 11 37

Département des Hautes-Alpes (05) :

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Jeunes Hautes-Alpes	Yvelise REVOUX	yvelise.revoux@mlj05.org	04 92 53 00 05
Centre d'Information et d'Orientation	Annexe d'Etat Briançon	Bernadette LABART	ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr	04 92 25 47 30
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Gap	Bernadette LABART	ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr	04 92 51 16 08

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes-Maritimes (06)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Antipolis	Joëlle CARRARA	j.carrara@mlantipolis.com	04 92 91 79 84
Mission locale	Pays de Lerins	Yves RAYBAUD	direction@ml-cannespaysdelerins.org	04 93 48 94 04
Mission locale	Pays de Grasse	Sylvie GILQUIN	sylvie.gilquin@paysdegrasse.com	06 17 25 19 71
Mission locale	ML Communautaire - Objectif Jeunes Nice Côte d'Azur	Jean François BEX	s.haydadi@mlnice-paca.org	06 35 21 50 30
Mission locale	Est 06 (Menton)	Aurélié SEGANTINI	a.segantini@mlest06.fr	04.92.10.19.15
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Antibes	Isabelle ORSINI	cio.antibes@ac-nice.fr	04 93 33 46 01
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Cannes	Sandra GHIRARDI	cio.cannes@ac-nice.fr	04 93 43 78 33
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Grasse	Carole CARATINI	cio.grasse@ac-nice.fr	04 93 36 47 17
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Menton	Evangelia XENOPHONTOS	cio.menton@ac-nice.fr	04 93 35 80 14
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Nice	Danièle BOUSQUET-CHARTAUD	cio.nice.centre@ac-nice.fr	04 93 88 84 10

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	DELTA	Marie MORELLI	directionadjointe@mldelta.fr	06 36 12 17 28
Mission locale	Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Heike VUOLA	contact@missionlocaleaubagne.org	06 67 69 58 09
Mission locale	EST Etang de Berre	Carine AZAMBERTI	cazamberti@missionlocale-eeb.org	04 42 77 53 53
Mission locale	Canton de La Ciotat	Yannis PANASSIÉ	ypanassie@ml-laciotat.asso.fr	06 18 23 55 65
Mission locale	Marseille	Pascale MORGANTI - CISP	p.morganti@mlmarseille.org	07 78 81 62 45
Mission locale	Pays d'Aix	Abdelkader CHELIGHEM	abdelkader.chelighem@ml-pa.org	06.20.64.62.55
Mission locale	Pays d'Aix	Benjamin GENTY	benjamin.genty@ml-pa.org	07.64.80.51.74
Mission locale	Pays de Martigues - Côte Bleue	Corinne CANONGE	corinne.canonge@mlpaysdemartigue-scotebleue.org	04 42 49 05 14 07 89 85 07 15
Mission locale	Pays Salonais	Julien DUMONTIER	j.dumontier@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Co animation de la PSAD				
Centre d'Information et d'Orientation	Istres / Salon	Sylvie DAMOUR Carole ESBELIN PEDRONA	sylvie.damour@ac-aix-marseille.fr ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr	04 42 55 38 18
Centre d'Information et d'Orientation	Aix-en-Provence	Paul COURAU	ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr	04 42 26 35 63
Centre d'Information et d'Orientation	Arles	Lynda RABOT	ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr	04 90 96 13 62
Centre d'Information et d'Orientation	Aubagne Ciotat	Elisabeth RICHARD	ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr	04 42 70 37 58
Centre d'Information et d'Orientation	Gardanne	Laure BESEVAL	ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr	04 42 12 61 86
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Belle de Mai	Muriel KALDY	ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr	04 91 50 19 54
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Centre	Guillaume BERTOLINO	ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr	04 91 79 10 20
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Est	Nathalie RAPHAEL	ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr	04 91 54 46 46
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille La Viste	Gilbert OHANIAN	ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr	04 91 09 06 95

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Centre d'Information et d'Orientation	Martigues	Béatrice VAN-DEUREN	ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr	04 42 80 02 00
Mission locale	Ouest Provence	Danielle ROBERT	danielle.robert@mlouestprovence.fr	04 42 48 02 68
Mission locale	Pays Salonais	Clémence SODACHANH	clemence.sodachanh@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Centre d'Information et d'Orientation	Salon-de-Provence	Sylvie DAMOUR	ce.cio.salon-de-provence@ac-aix-marseille.fr	04 90 44 79 33
Centre d'Information et d'Orientation	Vitrolles	Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL	ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr	04 42 79 72 38

Solutions d'accompagnement des jeunes

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var (83)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Coudon au Gapeau	Michel YVON	m.yvon@mlcoudongapeau.org	04 94 21 15 15
Mission locale	Corail	Sandra JIREAU	s.jireau@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Corail	Frédéric MINISCALCO	f.miniscalco@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Dracénie cœur du Var	Olivier DELPUI	o.delpui@ml-dcv.org	04 94 50 97 00 07 57 43 93 81
Mission locale	Golfe de Saint-Tropez	Stéphanie MATHON	s.mathon@mlgolfedesainttropez.fr direction@mlgolfedesainttropez.fr	04 94 54 62 52
Mission locale	ML La Seyne et de l'ouest Var	Flore LEGGERINI	m.costanza@mlmiaj.fr	04 94 10 21 82 06 36 20 18 97
Mission locale	Ouest Haut-Var	Anne BERARD	a.berard@missionlocale-ohv.fr	04 94 59 03 40
Mission locale	Est Var	Anthony DAVID Mélanie FUSTEC	missionlocale@ml-estvar.asso.fr	04 94 17 63 63
Mission locale	Jeunes Toulonnais	Barbara SOMBRET	b.sombret@mljt.fr	04 94 18 97 77
Centre d'Information et d'Orientation	Brignoles	Virginie GARDAREIN	cio.brignoles@ac-nice.fr	04 94 69 08 55
Centre d'Information et d'Orientation	Draguignan	Christine KLIS	cio.draguignan@ac-nice.fr	04 94 68 19 52
Centre d'Information et d'Orientation	Hyères	Alexandra COMMARET	cio.hyeres@ac-nice.fr	04 94 65 34 37
Centre d'Information et d'Orientation	Toulon	Jean-Claude RINALDI	cio.toulon@ac-nice.fr	04 94 89 93 94
Centre d'Information et d'Orientation	Fréjus	Sophie VERDIER	cio.frejus@ac-nice.fr	04 94 19 52 40
Centre d'Information et d'Orientation	La Seyne-sur-Mer	Samuel LACCHIA	cio.laseyne@ac-nice.fr	04 94 10 87 86

Solutions d'accompagnement des jeunes

Liste des référents « PSAD » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Vaucluse (84)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Jeunes Grand Avignon	Hassan MIMUN	hassanmimun@missionlocale-avignon.asso.fr	
Mission locale	Comtat Venaissin	Ludivine AMRHEIN Myriam LEBRAS	ludivine.a@milocv84.fr myriam.l@milocv84.fr	04 90 60 25 80
Mission locale	Haut Vaucluse	Céline GOLLING Rachel CARDIEL	celine.golling@mlhv.com rachel.cardiel@mlhv.com	04 90 35 60 85 06 99 91 53 74
Mission locale	Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse	Joël PEREZ	joel.perez@mluberon.fr	06 74 47 31 16
Centre d'Information et d'Orientation	Avignon	Coralie HUGUET	ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr	04 90 86 25 77
Centre d'Information et d'Orientation	Haut Vaucluse	Nathalie GABRIEL	ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr	04 90 63 20 62
Centre d'Information et d'Orientation	Cavaillon	Marie DELVIGNE	ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr	04 32 50 06 20

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Liste des référents « obligation de formation » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Alpes-de-Haute-Provence	Cathy MOPIN	actionsociale@missionlocale04.org	04 92 33 21 10
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Digne Les Bains	Virginie POMMIER Gilles BREMONT	ce.cio.digne@ac-aix-marseille.fr	04 86 89 40 60
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Manosque	Denis DAL-BO	ce.cio.manosque@ac-aix-marseille.fr	04 92 72 11 37

Département des Hautes-Alpes (05)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Jeunes Hautes-Alpes	Yvelise REVOUX	yvelise.revoux@mlj05.org	04 92 53 00 05
Centre d'Information et d'Orientation	Annexe d'Etat Briançon	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.briancon@ac-aix-marseille.fr	04 92 25 47 30
Centre d'Information et d'Orientation	Etat Gap	Marie-Pier CAILLAT	ce.cio.gap@ac-aix-marseille.fr	04 92 51 16 08

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Liste des référents obligation de formation au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes-Maritimes (06)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Antipolis	Mariangela MAZZOTA	m.mazzotta@mlantipolis.com	04 92 91 79 81
Mission locale	ML Communautaire - Objectif Jeunes Nice Côte d'Azur	Sabah HAYDADI	s.haydadi@mlnice-paca.org	04 93 62 74 42
Mission locale	Cannes Pays de Lérins	Sonia VILLEMEN	s villemin@ml-cannespaysdelerins.org	06 61 98 87 34
Mission locale	Pays de Grasse	Sylvie GILQUIN	s.gilquin@mlpaysdegrasse.com	06 17 25 19 71
Mission locale	EST 06 (Menton)	Aurélié SEGANTINI	mlest06.aurelie@orange.fr	04.92.10.19.15
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Antibes	Isabelle ORSINI	cio.antibes@ac-nice.fr	04 93 33 46 01
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Cannes	Sandra GHIRARDI	cio.cannes@ac-nice.fr	04 93 43 78 33
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Grasse	Carole CARATINI	cio.grasse@ac-nice.fr	04 93 36 47 17
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Menton	Evangelia ROUMEAS	cio.menton@ac-nice.fr	04 93 35 80 14
Centre d'Information et d'Orientation	CIO Nice	Danièle BOUSQUET-CHARTAUD	cio.nice.centre@ac-nice.fr	04 93 88 84 10

Solutions d'accompagnement des jeunes

Liste des référents « obligation de formation » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	DELTA	Stéphane LEROUX	sleroux@mldelta.fr	07 50 51 92 05
		Céline REY	crey@mldelta.fr	
Mission locale	Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Yves ORTIZ	yortiz@missionlocaleaubagne.org	04 42 62 83 30
Mission locale	EST Etang de Berre	Hassane DRIF	direction@missionlocale-eeb.org	04 42 74 94 42
Mission locale	Canton de La Ciotat	Nathalie BOISSERY	nboissery@ml-laciotat.asso.fr	07 75 20 81 27
Mission locale	Marseille	Pascale VINAY	p.vinay@mlmarseille.org	06 85 10 08 17
		Pascale MORGANTI	p.morganti@mlmarseille.org	07 78 81 62 45
Mission locale	Marseille	Souhad MASRI	s.masri@mlmarseille.org	06 64 46 06 73
		Asèle FARHAT	a.farhat@mlmarseille.org	07 64 18 79 16
		Sylvaine CATHALA	s.cathala@mlmarseille.org	07 64 24 14 94
		Sabrina ROBERT	s.robert@mlmarseille.org	07 64 24 07 61
Mission locale	Pays d'Aix	Kader CHELIGHEM	abdulkader.chelighem@ml-pa.org	06 20 64 62 55
Centre d'Information et d'Orientation	Aix en Provence	Paul COURAU	ce.cio.aix@ac-aix-marseille.fr	04 42 26 35 63
Centre d'Information et d'Orientation	Arles	Brigitte LEAUTHIER	ce.cio.arles@ac-aix-marseille.fr	04 90 96 13 62
Centre d'Information et d'Orientation	Aubagne Ciotat	Elisabeth RICHARD	ce.cio.aubagne@ac-aix-marseille.fr	04 42 70 37 58
Centre d'Information et d'Orientation	Gardanne	Habib HADDAB	ce.cio.gardanne@ac-aix-marseille.fr	04 42 12 61 86
Centre d'Information et d'Orientation	Istres	Sophie DUCLOS-PAGE	ce.cio.istres@ac-aix-marseille.fr	04 42 55 38 18
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Belle de Mai	Nathalie RAPHAEL	ce.cio.marseille-belle-de-mai@ac-aix-marseille.fr	04 91 50 19 54
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Centre	Muriel KALDY	ce.cio.marseille-centre@ac-aix-marseille.fr	04 91 79 10 20
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille Est	Patricia BARTIER	ce.cio.marseille-est@ac-aix-marseille.fr	04 91 54 46 46
Centre d'Information et d'Orientation	Marseille La Viste	Gilbert OHANIAN	ce.cio.marseille-la-viste@ac-aix-marseille.fr	04 91 09 06 95

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Liste des référents « obligation de formation » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Centre d'Information et d'Orientation	Martigues	Béatrice VAN-DEUREN	ce.cio.martigues@ac-aix-marseille.fr	04 42 80 02 00
Mission locale	Ouest Provence	Mélissa TAMERTI Danielle ROBERT	melissa.tamerti@mlouestprovence.fr danielle.robert@mlouestprovence.fr	04 42 48 02 68
Mission locale	Pays de Martigues - Côte Bleue	Corinne CANONGE	corinne.canonge@mlpaysdemartiguescotebleue.org	04 42 49 05 05
Mission locale	Pays Salonais	Julien DUMONTIER	j.dumontier@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Centre d'Information et d'Orientation	Vitrolles	Isabelle GAUTHIER SWAENEPOEL	ce.cio.vitrolles@ac-aix-marseille.fr	04 42 79 72 38

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Liste des référents « obligation de formation » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département Du Var

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Coudon au Gapeau	Michel YVON	m.yvon@mlcoudongapeau.org	04 94 21 15 15
Mission locale	Corail	Sandra JIREAU	s.jireau@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Dracénie cœur du Var	Frédéric PETIJEAN	f.petijean@ml-dcv.org	04 94 50 97 00 07 57 43 93 81
Mission locale	Est Var	Anthony DAVID	missionlocale@ml-estvar.asso.fr	04 94 17 63 63
Mission locale	Golfe de Saint-Tropez	Stéphane PEYNE Stéphanie MATHON	direction@mlgolfedesainttropez.fr s.mathon@mlgolfedesainttropez.fr	04 94 54 62 52
Mission locale	MIAJ La Seyne	Martine COSTANZA	m.costanza@mlmiaj.fr	04 94 10 21 82 06 62 14 61 75
Mission locale	Ouest Haut-Var	Anne BERARD	a.berard@missionlocale-ohv.fr	04 94 59 03 40
Mission locale	Jeunes Toulonnais	Barbara SOMBRET	b.sombret@mljt.fr	04 94 18 97 69
Mission locale	ML la Seyne et l'ouest Var	Flore LEGGERINI	f.leggerini@mlmiaj.fr	04 94 10 21 82
Centre d'Information et d'Orientation	Brignoles	Virginie GARDAREIN	cio.brignoles@ac-nice.fr	04 94 69 08 55
Centre d'Information et d'Orientation	Draguignan	Christine KLIS	cio.draguignan@ac-nice.fr	04 94 68 19 52
Centre d'Information et d'Orientation	Fréjus	Dominique LESYAK-HOFF	cio.frejus@ac-nice.fr	04 94 19 52 40
Centre d'Information et d'Orientation	Hyères	Pascal SABATIER	cio.hyeres@ac-nice.fr	04 94 65 34 37
Centre d'Information et d'Orientation	La Seyne-sur-Mer	Samuel LACCHIA	cio.laseyne@ac-nice.fr	04 94 10 87 86
Centre d'Information et d'Orientation	Toulon	Jean-Claude RINALDI	cio.toulon@ac-nice.fr	04 94 89 93 94

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « obligation de formation » au sein des missions locales et des centres d'information et d'orientation dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Vaucluse (84)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Jeunes Grand Avignon	Hassan MIMUN	hassanmimun@missionlocale-avignon-asso.fr	
Mission locale	Comtat Venaissin	Ludivine AMRHEIN Myriam LEBRAS	ludivine.a@milocv84.fr myriam.l@milocv84.fr	04 90 60 25 80
Mission locale	Haut Vaucluse	Céline GOLLING Rachel CARDIEL	celine.golling@mlhv.com rachel.cardiel@mlhv.com	04 90 35 60 85 06 99 91 53 74
Mission locale	Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse	Laurence LEIVA	laurence.leiva@mlluberon.fr	
Centre d'Information et d'Orientation	Avignon	Coralie HUGUET	ce.cio.avignon@ac-aix-marseille.fr	04 90 86 25 77
Centre d'Information et d'Orientation	Haut Vaucluse	Nathalie GABRIEL	ce.cio.carpentras@ac-aix-marseille.fr	04 90 63 20 62
Centre d'Information et d'Orientation	Cavaillon	Marie DELVIGNE	ce.cio.cavaillon@ac-aix-marseille.fr	04 32 50 06 20

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Contrat d'engagement Jeunes (CEJ)

Description générale

Le Contrat d'Engagement Jeune est un parcours entièrement personnalisé qui peut durer jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois) en fonction du profil du jeune. Il est accessible aux jeunes qui ont entre 16 et 25 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études ou aux jeunes en situation d'emploi précaire qui présentent un risque d'exclusion durable du marché du travail.

Le CEJ comporte un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié qui le suit tout au long du parcours. Le contrat donne accès à un programme intensif de 15 à 20 heures par semaine minimum composé de différents types d'activités. Elles peuvent être collectives, individuelles ou en autonomie encadrée.

Elles peuvent donner accès à de stages et immersions en entreprise pour découvrir différents métiers et toutes les solutions du plan 1 jeune, 1 solution.

Le jeune a accès à une application numérique pour suivre l'évolution de son parcours et peut bénéficier d'une l'allocation, l'ACEJ, avec un montant différentiel en fonction de l'âge, des ressources et du statut fiscal.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans NEET /ou en emplois précaires (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) • Qualification : pas de niveau de qualification exigé. <p>Allocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 552,29 €/mois pour les majeurs non imposables - 331,29 €/mois pour les majeurs imposables (tranche 1 d'imposition) - 220,92 €/mois pour les mineurs <p>Durée : jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & collectif et en autonomie encadrée</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat engagement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Missions locales et France Travail
- **Plus d'informations** : Voir annuaire des référents des missions locales en pages suivantes

Toutes les agences France Travail de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mettent en œuvre le Contrat d'Engagement Jeunes :

francetravail.fr/candidat/mes-droits-aux-aides-et-allocation/CEJ

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Contrat d'Engagement Jeune » dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes de Haute-Provence (04)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Mails Référents(es) CEJ
Alpes-de Haute-Provence	Anne-Claude MACE	15 rue Henri Merle 04600 Château-Arnoux / Saint-Auban	04 92 33 21 10	actionsociale@missionlocale04.org

Département des Hautes-Alpes (05)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Mails Référents(es) CEJ
Jeunes Hautes-Alpes	Estelle VUILLERME	1 cours du vieux moulin CS 60004 05010 Gap Cedex	06 58 55 92 48 04 92 53 00 05	estelle.vuillerme@mlj05.org

Département Alpes- Maritimes (06)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Mails Référents(es) CEJ
Antipolis (Antibes)	Michelle DO	Nova Antipolis proxima Bât A 2067 Chemin Saint-Claude 06600 Antibes	04 92 91 79 86	m.do@mlantipolis.com
Cannes Pays de Lérins	Valérie GABRIEL	4, rue des Frères Manina, Immeuble le Concorde 06150 Cannes La Bocca	06 61 65 67 01	vgabriel@ml-cannespaysdelerins.org
Pays de Grasse	Laure ACCHIARDI	16 Chemin de Camperousse "Les Cyclades" Bât E - Rez-de-chaussée 06130 Grasse	06 60 59 14 37	laure.acchiardi@mlpg.org
Nice Côte-D'Azur	Raphaëlle MASSE	Immeuble Le Grand Central, 16 Avenue Thiers - BP 51175 06003 Nice Cedex 1		
Est 06 (Menton)	Aurélié SEGANTINI	67 Avenue Cernuschi 06500 Menton	06 79 45 93 83	mlest06.aurelie@orange.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Contrat d'Engagement Jeune » dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / Accueil ML	Mails Référents(es) CEJ
Delta (Arles)	Laure SADOWYJ	12 rue Charlie Chaplin Les bureaux de Fourchon 13200 Arles	07 71 86 58 99	antennechato@mldelta.fr
Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Sophie MEZOUAR	La Boussole 80, avenue des sœurs Gastine 13400 Aubagne	04 42 62 83 20	smezouar@missionlocaleaubagne.org
Est Etang de Berre	Ouassila BENALI	11, Boulevard Victor Hugo 13130 Berre l'Etang	04 42 34 88 36	obenali@missionlocale-eeb.org
Canton de la Ciotat	Yannis PANASSIE	241 avenue Fernand Gassion	06 18 23 55 65 06 19 51 35 14	ypanassie@ml-laciotat.asso.fr
	Marie CELLARD	13600 La Ciotat	04 42 08 80 50	mcellard@ml-laciotat.asso.fr
Marseille	Daniel WEHRLE	23 rue Vacon 13001 Marseille	06 13 64 38 61	d.wehrle@mlmarseille.org
	Romana SABELLI		06 59 04 61 77	s.sabelli@mlmarseille.org
	Said SAOUDI		06 12 67 00 07	s.saoudi@mlmarseille.org
Pays d'Aix	Magali SPANOCCHI	14 Rue Charloun Rieu 13090 Aix-en-Provence	06 29 55 09 00	magali.spanocchi@ml-pa.org
	Fanny PIROZZELLI		07 64 70 70 29	fanny.pirozzelli@ml-pa.org
Pays de Martigues - Côte Bleue	Corinne CANONGE	Maison de la Formation et de la Jeunesse 5 quai de la Poterne, Quartier de L'île 13500 Martigues	07 89 85 07 15 06 11 74 84 65	corinne.canonge@mlpaysdemartiguescotebleue.org
	Cathy VAXES		07 84 86 16 81	cathy.vaxes@mlpaysdemartiguescotebleue.org
	Dorine ARONICA		04 42 49 05 14	d.aronica@missionlocalepmcb.org
Pays Salonais	Clémence SODACHANH	50 rue Saint-Lazare 13300 Salon de Provence	07 68 21 72 94 07 68 51 74 79	clemence.sodachanh@ml-salon.fr
	Jérémy DAOUST		04 90 56 28 21 04 90 57 37 13	jeremy.daoust@ml-salon.fr
Ouest-Provence	Dany GOLL	Mission Locale Ouest Provence 3 Impasse du Rouquier 13800 Istres	04 42 41 16 80	dany.goll@mlouestprovence.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Contrat d'Engagement Jeune » dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var (83)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Mails Référents(es) CEJ
Coupon au Gapeau (La Garde)	Alexandra ROMAND Michel YVON	174 rue Marc Delage 83130 La Garde	04 94 21 15 15 06 07 14 00 06 06 47 55 77 74	a.romand@mlcoudongapeau.org m.yvon@mlcoudongapeau.org
Dracénie Centre Var	Frédéric PETITJEAN	Maison de l'économie et de l'emploi, 105 place du 7ème Bataillon des chasseurs alpins - 2 ^{ème} étage- espace Chabran 83300 Draguignan	06 40 42 37 33	f.petitjean@ml-dcv.org
Est Var (Fréjus)	David FIRMIN Marylin WUJ	1196 Bd de la mer 83600 Fréjus	04 94 17 63 63 04 94 17 63 53 04 94 17 63 62	missionlocale@ml-estvar.asso.fr
Corail (Hyères)	Sandra JIREAU	Immeuble le Palatin, 1 ^e étage 4 rue Georges Simenon 83400 Hyères	04 94 12 60 40 06 01 72 74 28	s.jireau@missionlocalecorail.com
Golfe de Saint-Tropez	Karin SORIANO	Centre Agora, 8 avenue Sigismond Coulet 83310 Cogolin	04 94 54 62 52	k.soriano@mlgolfedesainttropez.fr
MIAJ la Seyne	Marie-Pierre RASTELL	355 Avenue d'Estienne d'Orves 83500 La Seyne	04 94 10 21 82 07 50 70 14 45	miaj@mlmiaj.fr
Ouest Haut Var (Brignoles)	Dalila BENCHEIKH	Quartier le Plan 83170 Brignoles		d.bencheikh@missionlocale-ohv.fr
Jeunes Toulonnais	Pascale LEROY	19 place Saint Cyprien Quartier de la Visitation 83000 Toulon	04 94 18 97 43 06 36 14 89 75	p.leroy@mljt.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Contrat d'Engagement Jeune » dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Vaucluse (84)

Mission Locale	Référent(e) CEJ	Adresse	Portables / ligne directe	Mails Référents(es) CEJ
Jeunes Grand Avignon	Laure DELLE PIANE	Immeuble Le Vinci 2, Place Alexandre Farnèse 84000 Avignon	04 90 81 13 20	lauredellepiane@missionlocale-avignon.asso.fr
Comtat Venaissin (Carpentras)	Ludivine AMRHEIN	42, rue Vigne 84200 Carpentras	04 90 60 25 80	ludivine.a@milocv84.fr
Haut Vaucluse (Valréas)	Marjorie DESCOUR	45 cours Victor Hugo 84600 Valréas	04 90 11 06 30 06 99 91 53 54	marjorie.descour@mlhv.com
Lubéron Pays des Sorgues et Monts de Vaucluse	Christine MOTHIE	Résidence le Belvédère, rue de Croze 84120 Pertuis	04 90 78 29 32 06 38 86 97 15	christine.mothie@mlluberon.fr

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Apprentissage » au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Alpes-de-Haute Provence	Philippe BASORA Laurence BONNAFOUX	entreprise@missionlocale04.org	04 92 33 21 10

Département des Hautes-Alpes (05)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Hautes-Alpes (Gap)	Yliam LAGUENANI	ree.yliam@mlj05.org	07 62 74 14 14

Département des Alpes-Maritimes (06)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Antibes / Antipolis	Gertrud BINDER	g.binder@mlantipolis.com	04 92 91 79 81
Mission locale	Pays de Lerins (Cannes)	Hélène SAHYOUN Emmanuelle PEUDON	hsahyoun@ml-cannespaysdelerins.org epeudon@ml-cannespaysdelerins.org	06 61 65 67 03
Mission locale	Pays de Grasse	Nicolas FORRAY	n.forray@mlpaysdegrasse.com	06 56 80 36 63 04 97 05 00 00
Mission locale	Nice	Stéphanie GROSPART	referentemploi@mlnice-paca.org	06 21 67 79 13
Mission locale	Est 06 (Menton)	Aurélien SEGANTINI	a.segantini@mlest06.fr	04 92 10 19 15 07 70 74 66 13

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Apprentissage » au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Delta/ Arles	Sabrina MAILLIS	smaillis@mldelta.fr	04 90 18 43 20 07 50 05 56 69
Mission locale	Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Farah GUETARNI	fguetarni@missionlocaleaubagne.org	04 42 62 83 30
Mission locale	Est Etang de Berre	Marie-Laure FLORENT Karine CAZAL	mlflorent@missionmocale-eeb.org kcazal@missionlocale-eeb.org	07 64 50 69 61 04 42 79 46 74
Mission locale	La Ciotat	Emilie LICATA Magalie BERNEAU	elicata@ml-laciotat.asso.fr mberneau@ml-laciotat.asso.fr	07 75 36 80 43 06 46 43 14 69
Mission locale	Marseille	Delphine SOULAIROL	d.soulairol@mlmarseille.org	06 18 64 80 68
Mission locale	Aix-en-Provence	Pascale LAPACCIANA	pascale.lapacciana@ml-pa.org	07 64 80 51 64
Mission locale	Pays Martégal	Leïla GUIDOUM	lguidoum.apie@laposte.net	07 84 34 64 73
Mission locale	Pays Salonais	Virginie BARRAU	v.barrau@ml-salon.fr	04 90 56 28 21
Mission locale	Ouest Provence Istres	Laura GERMANOS	laura.germanos@mlouestprovence.fr	04 42 41 16 80

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Apprentissage » au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Var (83)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Gapeau La Garde	Emmanuelle COGNÉ	e.cogne@mlcoudongapeau.org	06 32 00 79 12
Mission locale	Dracénie Cœur du Var	Cécile ALLARY	04c.allary@ml-dcv.org	04 94 50 97 04 06 43 77 11 84
Mission locale	Est Var Fréjus	Nora DIGARD Mélanie FUSTEC Marine SURFARO Sophie PERROT Océane DE ARAUJO	equipe-alternance@ml-estvar.asso.fr	04 94 17 63 63
Mission locale	Corail Hyères	Fabienne DABUSTI	f.dabusti@missionlocalecorail.com	04 94 12 60 40
Mission locale	Golfe de St Tropez et Pays des Maures	Stéphane BALASTEGUI	s.balastegui@mlgolfedesainttropez.fr	04 94 54 62 52
Mission locale	La Seyne-sur-Mer	Flore LEGGERINI	f.leggerini@mlmiaj.fr	06.36.20.18.97
Mission locale	Ouest Haut-Var Brignoles	Stéphanie DEBUT	s.debut@missionlocale-ohv.fr	04 94 59 03 40
Mission locale	Jeunes Toulonnais	Cécile TESSIER	c.tessier@mljt.fr	06 09 04 90 26

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Liste des référents « Apprentissage » au sein des missions locales de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Département du Vaucluse (84)

Structure	Nom de la structure	Prénom, Nom	e-mail	Téléphone
Mission locale	Grand Avignon	Samira PASTOR	samirapastor@missionlocale-avignon.asso.fr	
		Nora CHABANE	norachabane@missionlocale-avignon.asso.fr	04 90 81 13 00
		Aurélie DELMAS	aureliedelmas@missionlocale-avignon.asso.fr	
Mission locale	Comtat Venaissin Carpentras	Nathalie DELIENNE	nathalie.d@milocv84.fr	04 65 00 04 91
		Katia GOUDROUFFE	katia.g@milocv84.fr	04 90 60 25 80
		Anne-Laure PILLARD	anne-laure.p@milocv84.fr	
Mission locale	Haut Vaucluse Valréas	Elodie MBAKA-MOUNDI	elodie.mbaka-moundi@mlhv.com	04 90 11 06 30
Mission locale	Lubéron, Pays de Sorgues et des Monts de Vaucluse Pertuis	Ahmed BOUHJAR	ahmed.bouhjar@mlluberon.fr	07 89 05 51 57

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Parcours contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie - PACEA

Description générale

Le PACEA est le parcours d'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle, formalisé par un contrat d'engagements entre le jeune et la mission locale. Il peut mobiliser, avec une plus ou moins grande intensité, différentes modalités d'accompagnement : accompagnement collectif, individuel, mise en situation professionnelle, accompagnement par un partenaire, période de formation professionnelle et toute action de nature à lever les freins périphériques à l'emploi ou à développer une expérience citoyenne. Il est mis en œuvre par les missions locales et permet la construction des parcours des jeunes selon leur besoin, avec l'aide du diagnostic préalable sur la situation du jeune réalisé par la mission locale.

Le conseiller de la mission locale et le jeune définissent ensemble les objectifs à atteindre dans la construction du parcours, les actions à mettre en place ainsi que la durée estimée pour les réaliser.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : En fonction de la situation et des besoins du jeune, le bénéficiaire d'une allocation peut être accordé. Depuis le 1^{er} avril 2024, cette allocation est d'un montant mensuel maximum de 552,29 €, plafonnée à six fois ce montant sur 12 mois. Chaque année, au 1^{er} avril, l'État réévalue le montant du PACEA.</p> <p>Durée : 2 ans maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Missions locales
- **Lien** : travail-emploi.gouv.fr/emploi-et-insertion/mesures-jeunes/PACEA

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi - PPAE

Description générale

Le Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE) est élaboré lors de l'inscription du demandeur d'emploi auprès de France Travail et au plus tard dans les trente jours qui suivent. Il s'agit d'un document important dans la mesure où il précise le parcours de retour à l'emploi du demandeur d'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16-25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Allocation d'aide au retour à l'emploi sous conditions

Durée : 12 à 18 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Informations complémentaires

- **Porteur** : France Travail
- **Lien** : [francetravail/le-projet-personnalise-d-acces-a-l-emploi](https://francetravail.fr/le-projet-personnalise-d-acces-a-l-emploi)

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Accompagnement Individualisé des Jeunes - AIJ

Description générale

Ce dispositif propose à chaque participant de :

- Construire un argumentaire en fonction de son ou ses objectifs d'emploi à partir de ses points forts.
- Prospecter des entreprises pour saisir les opportunités d'emploi.
- S'approprier les méthodes et outils d'accès au marché caché (ciblage, démarches d'enquête auprès des entreprises sur les métiers et les modes de recrutement, téléphone, CV, entretiens d'embauche...).

Pour bénéficier de cet accompagnement en plus d'être âgé de moins de 26 ans (moins de 30 ans sous conditions), la personne doit également :

- Avoir un projet précis, réaliste et réalisable
- Rencontrer des difficultés pour retrouver un emploi
- Être motivé(e)s et disponibles pour rechercher activement un emploi

Les moyens suivants sont mis à disposition :

- Services de France Travail (accès aux offres d'emploi, information sur les forums emploi et sur les recrutements en nombre...) et informations sur le tissu économique local.
- Conseiller dédié mettant en œuvre des méthodes d'accompagnement qui ont fait leurs preuves : techniques de recherche d'emploi, périodes d'immersion en entreprise, évaluations, regroupements pour le suivi des démarches emploi, simulations d'entretiens, préparation à l'entrée dans l'emploi...

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Demandeur d'emploi de moins de 30 ans (priorité pour ceux de moins de 26 ans)
- **Qualification** : Aucune
- **Statut** : Inscrit à France Travail

Allocation : dans certains cas, des aides financières peuvent être accordées pour soutenir les jeunes dans leurs démarches, couvrir des frais de formation ou faciliter leur mobilité.

Durée : 3 ou 6 mois

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : France Travail
- **Plus d'information** : [1jeune1solution/accompagnement-intensif-jeunes-AIJ](https://1jeune1solution.com/accompagnement-intensif-jeunes-AIJ)

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Description générale

Au-delà des actions menées dans le domaine de la prévention notamment en appui des Groupes de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) en EPLE, les personnels de la MLDS développent au sein des réseaux FOQUALE une activité de conseil, d'expertise et d'ingénierie de formation. Ils contribuent à l'élaboration des bilans de positionnement et collaborent à la mise en place et au suivi des actions de formation et des parcours individualisés en lien avec les établissements d'accueil. Ils participent, en relation avec les Centres d'Information et d'Orientation (CIO), à l'évaluation des besoins de formation et à l'accompagnement des jeunes vers les organismes les mieux adaptés. Ils permettent de clarifier l'offre de formation et de services auxquels les jeunes peuvent accéder. Ils sont en mesure de proposer des solutions dans le cadre des réseaux FOQUALE.

Dans le domaine de la remédiation, les principales actions mises en place sous statut scolaire sont :

- Actions d'information et d'orientation vers des dispositifs de formation partenaires ;
- Actions de remise à niveau et de remobilisation ;
- Actions de préparation à l'examen pour des jeunes ayant échoué aux bacs généraux, technologiques ou professionnels ;
- Modules « SAS » et « passerelles » vers l'apprentissage, prépa-apprentissage ;
- Modules d'accueil, d'accompagnement et de soutien en « français-langues étrangères » pour les jeunes « nouvellement arrivés en France ».

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 ans • Statut : Scolaire <p>Allocation : Non, sous statut scolaire</p> <p>Durée : Dépend de l'accompagnement</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan de positionnement
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation/Remise à niveau
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Volume** : 31 structures pour Aix-Marseille - 42 pour l'académie de Nice
- **Porteur** : Rectorat Académie de Nice - Rectorat Académie d'Aix Marseille
- **Plus d'informations** : voir les pages suivantes

Académie d'Aix-Marseille : [ac-aix-marseille/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire](https://www.ac-aix-marseille.fr/la-lutte-contre-absenteisme-decrochage-scolaire)

Académie de Nice : [ac-nice/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire](https://www.ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire)

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Au sein de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et plus précisément au sein des académies de Nice et d'Aix-Marseille sont présentes les actions suivantes dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire :

Action d'information et de sensibilisation – AIS

Cette action permet un accueil rapide et personnalisé du jeune pour un accompagnement individualisé dans les activités qui lui seront proposées.

Activités qui reposent essentiellement sur la construction du projet professionnel afin de reprendre une formation diplômante ou certifiante en s'appuyant sur des stages en entreprise. Activités autour de l'orientation et de la connaissance de soi. Il est aussi proposé un positionnement et un plan de remise à niveau.

Ce sont essentiellement des parcours individualisés proposés plus particulièrement à des jeunes qui ne veulent plus entendre parler de l'école afin de les réconcilier et de leur donner envie d'intégrer une formation.

Dans l'académie de Nice, il existe en complément de l'AIS classique le dispositif « AIS renforcé ». En plus du contenu de l'AIS classique, l'AIS renforcé comporte un module Connaissance de soi-Compétences sociales-Projet professionnel, un module Culture numérique, un projet transversal, qui donne envie aux élèves de s'investir et aborde les connaissances et compétences fondamentales par la pédagogie du détour.

Outre ces éléments imposés, l'AIS renforcé pourra faire l'objet d'un petit complément de financement, le total n'excédant pas 150 heures ou leur équivalent en prestations de service, selon les projets.

Action de remobilisation et de remise à niveau – ARRN

Avec un principe d'entrée et de sortie permanentes, les élèves sont regroupés pour une remise à niveau, une préparation active de l'orientation et une découverte en milieu professionnel.

Des entretiens individuels régulent les parcours personnalisés.

Cette action peut prendre différentes formes en s'appuyant sur la pédagogie du détour, selon le groupe d'apprenants et leurs besoins.

Dans l'académie d'Aix-Marseille, des pôles ARRN-EANA visent à favoriser l'intégration des Elèves Allophones Nouvellement Arrivés dans une poursuite d'études à la fin de l'année scolaire ou en cours d'année en leur apportant les premiers repères sociaux, scolaires et professionnels par un accompagnement adapté. L'apprentissage de la langue française y est l'un des enjeux majeurs.

Action Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) – Unité Pédagogique Régionale de l'enseignement en milieu pénitentiaire Provence-Alpes-Côte d'Azur / Corse

Cette action permet un accueil en quartier pour mineurs aux centres pénitentiaires d'Aix-Luynes et d'Avignon-Le Pontet, et à l'établissement pour mineurs de Marseille-la Valentine, ainsi qu'un accompagnement individualisé qui vise à préparer un projet de formation et d'insertion dès la fin de l'incarcération.

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Action de préparation à l'examen - APE

L'action porte spécifiquement sur un public qui actuellement échappe aux actions déjà mises en place.

Ce sont des élèves qui ont échoué à leur examen et qui souhaitent un accompagnement « sur mesure » pour valider les matières manquantes.

Comme les autres activités les différentes actions mises en place sur tout le territoire s'adaptent aux besoins des publics et prend en compte la diversité du territoire.

Il peut être fait appel à des activités qui permettront à l'élève de prendre confiance en lui, de maîtriser son appréhension de la passation de l'examen.

Le but de l'action est d'inscrire le passage du diplôme comme une simple étape dans un parcours de formation et dans un projet de vie.

La sécurisation des parcours

La sécurisation des parcours est un dispositif de tutorat permettant la sécurisation des parcours éducatifs des jeunes en fragilité scolaire et sociale à l'entrée et à l'issue du collège. Les jeunes seront accompagnés sur plusieurs années, l'évaluation des effets produits se fera au cours du suivi.

Parcours Ambition Emploi

Le parcours Ambition emploi vise à sécuriser l'accès à l'emploi ou à une poursuite d'études pour tous les élèves venant d'achever leur cycle de formation au lycée professionnel. Il s'appuie sur un partenariat avec l'ensemble des acteurs territoriaux de la formation et de l'insertion des jeunes réunis au sein des plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), tout particulièrement la mission locale.

Dispositif Tous Droits Ouverts (TDO)

Tous droits ouverts (TDO) est un dispositif de prévention du décrochage des jeunes de 16 à 18 ans qui s'appuie sur la mobilisation des établissements scolaires ainsi que des acteurs locaux de l'accompagnement, de l'insertion, de la formation et de l'emploi des jeunes. Il vient soutenir l'action des équipes éducatives et pédagogiques auprès des élèves les plus fragiles, en priorité ceux issus de lycée professionnel.

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Académie d'Aix- Marseille

Actions d'informations et de sensibilisation

La Mission de lutte contre le décrochage propose dès la rentrée de septembre 2024 des actions d'information et de sensibilisation destinées à accueillir des jeunes de plus de 16 ans sans solution de formation

Points forts de l'AIS :

- Une recherche de solution de formation dynamique,
- Un accueil dès la rentrée au sein d'un lycée, un accompagnement individualisé,
- Des ateliers orientation, confiance en soi et citoyenneté.

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Coordonnateur à contacter	Mail	Téléphone
Michèle ROUZIER	michele.rouzier@ac-aix-marseille.fr	06 78 84 28 18

Département des Hautes-Alpes (05) :

Coordonnateur à contacter	Mail	Téléphone
Stéphanie REYNAUD	stephanie.reynaud@ac-aix-marseille.fr	06 45 28 15 89 04 92 53 07 13

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Nom de l'EPLÉ d'implantation	Ville	Contact
Patricia BAUDART	patricia.sencristo@ac-aix-marseille.fr	07 69 80 98 34
Halima BADI	halima.badi@ac-aix-marseille.fr	07 60 03 08 05
Laurence GUILHEM	laurence.guihem@ac-aix-marseille.fr	06 51 63 40 30
Sofia SESSA	sofia.sessa@ac-aix-marseille.fr	06 48 45 49 15
Nelly VETTORI	nelly.Vettori-Ferrandis@ac-aix-marseille.fr	06 03 84 16 43 04 42 17 43 70

Département du Vaucluse (84)

Coordonnateur à contacter	Mail	Téléphone
Stéphane CAYRIER	stephane.cayrier@ac-aix-marseille.fr	06 15 51 44 24

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS de rentrée : SAS d'accueil	ARRN
Lycée Professionnel Louis Martin BRET 3 All. du Parc Tél : 04 92 70 78 40	MANOSQUE (04100)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		v
LGT Félix ESCLANGON 32 BD louis Martin Bret Tél : 04 92 70 54 70	MANOSQUE (04100)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		v
Lycée Professionnel A. Beau de Rochas 10 avenue du Général Leclerc Tél : 04 92 31 06 08	DIGNE-LES-BAINS (04000)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		v

Département des Hautes-Alpes (05)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS-ARRN AIS de rentrée : SAS d'accueil	ARRN
Lycée Professionnel Paul HERAUD 25 rue de Bonne Tél : 04 92 53 74 84	GAP (05000)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		v
Lycée Professionnel Honoré ROMANE Rte de Caléryère Tél : 04 92 43 11 00	EMBRUN (05200)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		v

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS de rentrée : SAS d'accueil	ARRN
Lycée Professionnel Vauvenargues 60 Bd Carnot Tél : 04 42 17 40 40	AIX-EN-PROVENCE (13100)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée Professionnel Emile ZOLA Av. de l'Arc de Meyran Tél : 04 42 93 87 00	AIX-EN-PROVENCE (13100)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Collège Marie Mauron Rte d'Ansouis Tél : 04 90 09 63 24	PERTUIS (84120)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
LPO Fourcade Av. du Groupe Manouchian Tél : 04 42 65 90 70	GARDANNE (13120)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée L'Empéri 21 Montée du Puech Tél : 04 90 44 79 00	SALON-DE-PROVENCE (13300)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée Professionnel Lurçat 11 Bd Rayettes Tél : 04 42 41 31 80	MARTIGUES (13500)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée Professionnel Louis Blériot 8 Bd de la Libération Tél : 04 42 09 30 50	MARIGNANE (13700)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
LPO Pierre Mendès France AV. Yitzhak Rabin Tél : 04 42 89 89 79	VITROLLES (13127)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée Professionnel Latécoère Av. Bolles Tél : 04 42 41 19 50	ISTRES (13800)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V
Lycée Professionnel Privat 10 rue Lucien Guintoli Tél : 04 90 49 60 44	ARLES (13200)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr		V

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS de rentrée : SAS d'accueil	ARRN
Lycée Professionnel La Calade 430 Chemin Madrague Ville Tél : 04 41 65 86 50	MARSEILLE (13015)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée professionnel Le Chatelier 108 Av. Roger Salengro Tél : 04 95 04 55 00	MARSEILLE (13003)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée N. Mandela 14 rue Louis Reybaud Tél : 04 41 18 02 50	MARSEILLE (13012)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel Diderot 23 Bd Laveran Tél : 04 41 10 07 00	MARSEILLE (13013)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel La Floride 54 Bd Gay Lussac Tél : 04 95 05 35 35	MARSEILLE (13014)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
LGT Saint Exupéry 529 chemin de la Madrague Ville Tél : 04 91 09 69 00	MARSEILLE (13015)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel Camille Jullian 50 bd de la Barasse Tél : 04 91 88 83 00	MARSEILLE (13011)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
LGT Victor Hugo 3 bd Gustave Desplaces Tél : 04 91 11 05 00	MARSEILLE (13003)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
LPO Rempart 1 rue du rempart Tél : 04 91 14 32 80	MARSEILLE (13007)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel Frédéric Mistral BD Ste Anne Tél : 04 91 29 12 00	MARSEILLE (13008)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel Eiffel 5 Av. Manoukian Tél : 04 42 03 14 44	AUBAGNE (13400)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie d'Aix-Marseille

Département du Vaucluse (84)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact	AIS de rentrée : SAS d'accueil	ARRN
Lycée Professionnel Aristide Briand 7 cours Aristide Briand Tél : 04 90 34 12 18	ORANGE (84100)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel M. Casarès Rue des Bavardages Tél : 04 90 13 45 45	AVIGNON (84000)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
LPO Philippe de Girard 138 av. de Tarascon Tél : 04 13 95 10 00	AVIGNON (84000)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel A. Benoit CRS Victor Hugo Tél : 04 90 20 64 20	L'ISLE-SUR-LA-SORGUE (84800)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel Montesquieu 264 chemin de Lucette Tél : 04 90 39 74 80	SORGUES (84700)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
Lycée Professionnel V. Hugo 139 Av. Victor Hugo Tél : 04 90 63 98 89	CARPENTRAS (84200)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	
LPO Jean Henri Fabre 387 av. du Mont Ventoux Tél : 04 90 63 05 83	CARPENTRAS (84200)	Tél : 04 42 91 70 80 mlds.draioaix@region-academique-paca.fr	V	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Les équipes ressources persévérance scolaire et lutte contre le décrochage scolaire Année scolaire 2024-2025

Rectorat de l'académie de Nice – DRAIO/MLDS Coordination académique de la MLDS

Annabel DUPUY :

Directrice régionale adjointe de la direction régionale académique de l'information, de l'orientation, et de la lutte contre le décrochage scolaire

Bernadette SOULARD- bernadette.soulard@region-academique-paca.fr

Directrice du Pôle persévérance scolaire, coordonnatrice académique MLDS, référente obligation de formation
Tél. 04 93 53 70 71 - Port. 06 20 46 91 23

Nicolas FAGET

Secrétariat académique MLDS

Tél. : 04 93 53 73 89 – Mél. mlds@ac-nice.fr

Direction des services départementaux de l'éducation nationale des Alpes-Maritimes

Martine DELÉPINE : IEN-IO des Alpes-Maritimes

Laura BLOISE

Secrétariat

Tél. 04 93 72 64 01 Mél. ia06-io@ac-nice.fr

Martine KARATAY :

Coordonnatrice départementale MLDS 06 – DSDEN des Alpes-Maritimes

Tél. 04 93 72 63 03 - Port.07 44 52 96 09

Mél. mlds06@ac-nice.fr

Les équipes ressources dans les réseaux des Alpes-Maritimes (06)

COORDONNATEURS MLDS		RESPONSABLES RÉSEAU FOQUALE		DIRECTRICES DE CIO
ANTIBES / CAGNES-SUR-MER :				
Réseaux pédagogiques : Antibes-Vallauris, Sophia Cle, Les Rives de la Cagne, Au pied des Baous				
Magali BELLARDI Port. 07 78 00 89 37 LP Escoffier CAGNES/MER Tél. 04 92 91 79 27	En attente de recrutement d'un personnel MLDS Port. En attente LP Dolle ANTIBES Tél. 04 92 91 79 17	Versant Antibes Ilhem HEMARA Provisseuse adjointe LP Dolle ANTIBES Tél. 04 92 91 79 17	Versant Cagnes Jean-Sébastien BEUGIN Principal Collège les Bréguières CAGNES/MER Tél. 04 92 02 61 70	Isabelle ORSINI CIO d'Antibes Tél. 04 93 33 46 01 Territoire : Réseaux pédagogiques – FOQUALE ANTIBES-CAGNES INCLUANT le Collège Joseph Pagnol du réseau pédagogique Les Rives du Var SAINT-LAURENT-DU-VAR
CANNES				
Réseau pédagogique : Cannes Pays de Lérins				
Mustapha LAKHDI Port. 06 80 59 84 09 LP Hutinel CANNES Tél. 04 93 48 18 33	Leslie AGRAIN Port. 07 50 74 18 33 LP Les Coteaux CANNES	Pierre-Jean COTE Provisseur adjoint LP Hutinel CANNES Tél. 04 93 48 18 33	Marie-Amélie DA SILVA FERNANDES Provisseur adjointe Lgt Bristol CANNES Tél. 04 93 06 79 00	Sandra GHIRARDI CIO de Cannes Tél. 04 93 43 78 33

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Les équipes ressources dans les réseaux des Alpes-Maritimes (06)

COORDONNATEURS MLDS	RESPONSABLES RÉSEAU FOQUALE	DIRECTRICES DE CIO
GRASSE		
Réseau pédagogique : Pays de Grasse		
Nathalie CAMPELLO : Port. 07 86 47 56 79 LP Croisset GRASSE Tél. 04 92 42 48 60	Leslie AGRAIN Port. 07 50 74 18 33 LP Croisset GRASSE	Ludovic FAUBOURG : Proviseur adjoint LP Croisset GRASSE Tél. 04 92 42 48 60
	Virginie LABILLE Principale Collège Cantepedrix GRASSE Tél. 04 93 70 14 90	Carole CARATINI CIO de Grasse Tél. 04 93 36 47 17
MENTON / ROYA		
Réseau pédagogique : Menton-Roya		
Camille KLEINPETER Port. 06 11 30 99 60 LP Paul Valéry MENTON Tél. 04 92 10 44 26	Jean-Michel GREVOUL Proviseur-adjoint LP Valéry MENTON Tél. 04 92 10 53 53	Evaggelia XENOPHONTOS CIO de Menton Tél. 04 93 35 80 14
NICE-EST		
Réseaux pédagogiques : Les Rives du Paillon, Les Trois Collines, Masséna, Vallée de Paillon		
Muriel MORO : Port. 07 44 52 96 10 En attente de recrutement d'un personnel MLDS LP Pasteur NICE Tél. 04 93 55 00 11	Mariama MOUDACHIROU Port. LP Vauban NICE Tél. 04 93 55 00 11	Nathalie GARRIGUES : Provisseure LP Pasteur NICE Tél. 04 93 62 77 90
		Sébastien GAILLARD Proviseur adjoint LP Les Palmiers NICE Tél. 04 92 00 36 46
		Danièle BOUSQUET CHARTAUD CIO de Nice Tél. 04 93 88 84 10 Territoire : Réseaux pédagogiques — FOQUALE NICE-EST HORS les établissements des communes de CONTES, DRAP, L'ESCARENE situées sur le district du CIO de Menton
NOVA		
Réseaux pédagogiques : Frégate, Les Rives du Var, Montagne, Dettloff		
Jean-Luc CASTELLI : Port. 07 64 23 95 12 LP Magnan NICE Tél. 04 97 07 22 29	Oumkelsoum ROUX Port. 06 74 37 93 59 LPO Augier NICE Tél. 04 93 72 77 77	Nathalie PALETOU Provisseure LP Magnan NICE Tél. 04 97 07 22 22
		Danièle BOUSQUET-CHARTAUD CIO de Nice Tél. 04 93 88 84 10 Territoire : Réseaux pédagogiques — FOQUALE de Nice-Ouest, HORS établissement : Collège J.Pagnol ST LAURENT DU VAR situé sur le district du CIO d'Antibes

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Les équipes ressources persévérance scolaire et lutte contre le décrochage scolaire Année scolaire 2024-2025

Rectorat de l'académie de Nice – DRAIO/MLDS
Coordination académique de la MLDS

Annabel DUPUY :

Directrice régionale adjointe de la direction régionale académique de l'information, de l'orientation, et de la lutte contre le décrochage scolaire

Bernadette SOULARD- bernadette.soulard@region-academique-paca.fr

Directrice du Pôle persévérance scolaire, coordonnatrice académique MLDS, référente obligation de formation

Tél. 04 93 53 70 71 - Port. 06 20 46 91 23

Nicolas FAGET

Secrétariat académique MLDS

Tél. 04 93 53 73 89 - Mél. mlds@ac-nice.fr

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Var

Dominique VIEUX : IEN-IO du Var

Audrey OLIVIER

Secrétariat

Tél. 04 94 09 55 79- Mél. secio83@ac-nice.fr

Valérie PIN

Coordonnatrice départementale MLDS 83 – DSDEN du Var

Tél. 04 94 09 55 94 - Port. 06 34 03 45 06

Mél. mlds83@ac-nice.fr

Les équipes ressources dans le département du Var (83)

COORDONNATEURS MLDS		RESPONSABLES RÉSEAU FOQUALE		DIRECTRICES DE CIO
BRIGNOLES				
<i>Réseaux pédagogiques : Caramy Provence Verte, Verdon-Sainte Baume</i>				
Pascale GAILLARD Port. 07 62 52 46 89 LPO Janetti ST MAXIMIN Tél. 04 98 05 93 63	Sophie METZGER Port. 06 73 86 13 97 LPO Raynaud BRIGNOLES Tél. 04 94 72 45 20	Aoïtef ESSOURI Proviseure adjointe LPO Janetti ST MAXIMIN Tél. 04 98 05 93 50	Pascal MAILLARD Proviseur adjoint LPO Raynaud BRIGNOLES Tél : 04 94 72 45 00	Virginie GARDAREIN CIO de Brignoles Tél. 04 94 69 08 55
DRAGUIGNAN				
<i>Réseaux pédagogiques : Argens Verdon, Dracénie</i>				
Virginie ADALID-MORENO Port. 06.22.76.81.00 Collège Général Ferrié DRAGUIGNAN Tél. 04 94 17 88 50	Yohan NOEL Proviseur Adjoint LPO du Val d'Argens LE MUY Tél. 04 94 17 88 00	Agnès DOMINIQUE Principale adjointe Collège E. Thomas DRAGUIGNAN Tél : 04 94 50 59 60	Christine KLIS CIO de Draguignan Tél. 04 94 68 19 52	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Les équipes ressources dans le département du Var (83)

COORDONNATEURS MLDS	RESPONSABLES RÉSEAU FOCUALE	DIRECTEURS DE CIO
FRÉJUS / SAINT-RAPHAËL		
Réseaux pédagogiques : Forum Juli, Golfe de Saint Tropez, Saint Exupéry		
Nadine ALDEGUER : Souad CHELAOUA Port. 06 98 40 95 55 : Port. 07 60 49 67 13 LP Galliéni : LP Galliéni FRÉJUS : FRÉJUS Tél. 04 94 19 55 90 : Tél. 04 94 19 55 90	Laurent GRAZIDE Proviseur LP Gallieni FRÉJUS Tél : 04 94 19 55 90	Sophie VERDIER CIO de Fréjus Tél. 04 94 19 52 40
HYÈRES		
Réseaux pédagogiques : Les Iles d'Or 1, Les Iles d'Or 2		
Corinne CHEVY Port. 06 07 28 75 16 LP Golf-Hôtel HYÈRES Tél. 04 94 01 46 00	Patrice MASCARTE Proviseur LP Golf-Hôtel HYÈRES Tél. 04 94 01 46 00	Alexandra COMMARET CIO de Hyères Tél. 04 94 65 34 37 (selon que l'EPLE se situe sur le district du CIO de Hyères ou sur celui de Toulon)
LA SEYNE-SUR-MER		
Réseaux pédagogiques : Ouest Var Méditerranée, Sud Sainte Baume		
Aurélie PIROLLO : Emmanuelle MORLIER Port. 06 81 44 18 57 : Port. 06 65 46 31 86 LPO Langevin : LGT Beaussier LA SEYNE-SUR-MER : LA-SEYNE-SUR-MER Tél. 04 94 63 18 70 : Tél. 04 94 11 21 61	Audrey ZOZOR Principale Collège Raimu BANDOL Tél. 04 94 29 42 85	Samuel LACCHIA CIO de La Seyne/Mer Tél. 04 94 10 87 86
TOULON		
Réseaux pédagogiques : Toulon Ouest Var (Bonaparte), Du Coudon, Toulon Littoral (Dumont d'Urville)		
Dominique RASPLUS : Pascale SOUAL Port. 07 75 87 98 87 : Port. 06 70 16 33 25 LP Cisson : LP Claret TOULON : TOULON 04 94 61 72 72 : Tél. 04 94 89 96 96 Stéphanie LE BRETON Port. En attente LP Parc St Jean TOULON Tél. Non attribuée	Myriam BOBET Provisseure LP Cisson TOULON Tél. 04 94 61 72 72	Émilie BACCIALONE CIO de Toulon Tél. 04 94 89 93 93

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Département des Alpes-Maritimes (06)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact MLDS	SAS d'accueil et de positionnement	ARRN
Lycée Professionnel Jacques Dolle 120 chemin de Saint-Claude Tél : 04.92.91.79.17	ANTIBES (06600)	Magali BELLIARDI 07 78 00 89 37	X	X
Lycée Professionnel Escoffier Chemin. du Breccq, Tél : 04 92 13 48 80	CAGNES-SUR-MER (06800)	Magali BELLIARDI 07 78 00 89 37	X	X
Lycée professionnel les Côteaux 6 Chem. Morgon Tél : 04 89 89 81 00	CANNES (06400)	Mustapha LAKHDI 06 80 59 84 09 Lesli AGRAIN 07 50 74 18 33	X	
Lycée professionnel Hutinel 21 Rue de Cannes Tél : 04 93 48 18 33	CANNES (06150)	Mustapha LAKHDI 06 80 59 84 09	X	X
Lycée Professionnel Francis de Croisset 34 chemin de la Cavalerie Tél : 04.92.42.48.60	GRASSE (06130)	Nathalie CAMPELLO 07 86 47 56 79	X	X
Lycée Professionnel Paul Valéry 1 avenue Saint-Jacques Tél : 04.92.10.53.53	MENTON (06150)	Camille KLEINPETER 06 11 30 99 60	X	X
École Hôtelière et de Tourisme Jeanne et Paul Augier 163 Bd René Cassin, 06200 Nice Tél : 04.93.18.50.00	NICE (06200)	Oumkelsoum ROUX 06 74 37 93 59	X	X
Lycée Professionnel Magnan 34 rue Auguste Renoir Tél : 04.97.07.22.22	NICE (06000)	Jean-Luc CASTELLI 07 64 23 95 12	X	X
Lycée Professionnel Pasteur 25 rue du Professeur Delvalle Tél : 04.93.62.77.90	NICE (06000)	Muriel MORO 07 44 52 96 10	X	X
Lycée Professionnel Régional du Bâtiment Vauban 17 Bd Pierre Sola Tél : 04 93 55 00 11	NICE (06300)	Mariama MOUDACHIROU 04 93 55 00 11	X	X

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire - MLDS

Liste des EPLE d'implantation des dispositifs dans le cadre de la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Académie de Nice

Département du Var (83)

Nom de l'EPLE d'implantation	Ville	Contact MLDS	SAS d'accueil et de positionnement	ARRN
Lycée Polyvalent Raynouard 285 avenue Martyrs de la Résistance Tél : 04.94.72.45.00	BRIGNOLES (83170)	Sophie METZGER 06 73 86 13 97	X	X
Collège Général Ferrié Place Yitzhak Rabin Tél : 04.94.60.63.60	DRAGUIGNAN (83300)	Virginie ADALID-MORENO 06 22 76 81 00	X	X
Lycée Professionnel Galliéni 142 rue du Maréchal Lyautey Tél : 04.94.19.55.90	FRÉJUS (83600)	Nadine ALDEGUER 06 98 40 95 55 Souad CHELAOUA 07 60 49 67 13	X	X
Lycée Professionnel Golf-Hôtel Allée Georges Dussauge Tél : 04.94.01.46.00	HYÈRES (83400)	Corinne CHEVY 06 07 28 75 16	X	X
Lycée Polyvalent Maurice Janetti Route d'Aix quart Mirade Tél : 04.98.05.93.50	SAINT-MAXIMIN-LA-SAINTE-BAUME (83470)	Pascale GAILLARD 07 62 52 46 89	X	
Lycée Polyvalent Paul Langevin Boulevard de l'Europe Tél : 04.94.11.16.80	LA SEYNE-SUR-MER (83500)	Aurélié PIROLLO 06 81 44 18 57	X	X
Lycée Professionnel la Coudoulière	LA SEYNE-SUR-MER (83500)	Emmanuelle MORLIER 06 65 46 31 86	X	
Lycée Professionnel du Parc Saint Jean	TOULON (83100)	Stéphanie LE BRETON Numéro de téléphone en cours de création	X	
Lycée Professionnel Claret	TOULON (83100)	Pascale SOUAL 06 70 16 33 25	X	
Lycée Bonaparte	TOULON (83100)	Pascale SOUAL 06 70 16 33 25	X	X
Lycée Professionnel Cisson	TOULON (83100)	Dominique RASPLUS 07 75 87 98 87	X	X

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans

Description générale

Sas de découverte des métiers, amont à une entrée en solution.

Ce programme de 4 mois porté par l'Afpa vise, pour les jeunes qui n'ont pas pu rentrer dans le cadre scolaire, à changer le regard qu'ils portent sur eux-mêmes, sur leurs pairs, sur l'entreprise et sur la société.

Il mobilise un ensemble de réponses adaptées aux besoins de ces jeunes, au-delà de la formation stricto-sensu (accompagnement social, sport, art et culture...) pour :

- Leur redonner confiance, en présentant les différentes possibilités d'orientation ;
- Les guider vers l'autonomie, en les sortant d'univers parfois incapacitants et en développant la confiance et la capacité à agir sur son parcours ;
- Leur faire découvrir les métiers et les opportunités dans leur Région et/ou dans d'autres Régions ;
- Valider leurs acquis par une certification délivrée en Open Badges (déclaration dématérialisée de l'acquisition de compétences socles, compétences transversales et compétences numériques) ;
- Découvrir des métiers, y compris dans une autre Région que la sienne (possibilité de séjour dans d'autres centres Afpa).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 18 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Allocation : Pas de rémunération dédiée

Durée : 4 mois environ (17 semaines maxi)

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Opérateur du programme** : Afpa
- **Intervenants envisagés au sein du programme** : partenaires de l'accompagnement de parcours, de l'éducation populaire, de l'insertion professionnelle, du mentorat, entreprises
- **Prescripteurs** : Missions locales, PSAD

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

La Promo 16.18 : parcours personnalisé pour décrocheurs de 16 à 18 ans

Liste des responsables et coordinateur de La Promo 16.18 (Afpa) en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Rôle	Nom	Centres	e-mail	Téléphone
Coordinatrice Régionale	Eve BARBAGELATA		eve.barbagelata@afpa.fr	06.62.29.36.30
Responsable La Promo 16.18	Thérèse PETITDEMANGE	Marseille Saint-Jérôme	therese.petitdemange@afpa.fr	06.07.76.12.40
Responsable La Promo 16.18	Christophe REMY	Toulon La Valette Fréjus	christophe.remy@afpa.fr	06.26.53.59.77
Responsable La Promo 16.18	Nathalie CHAINTREUIL	Nice	nathalie.chaintreuil@afpa.fr	06.29.42.97.90
Responsable La Promo 16.18	Mohamed EL RHAZZALLI	Avignon Le Pontet	mohamed.elrhazzalli@afpa.fr	06.07.98.35.07
Responsable La Promo 16.18	Eve BARBAGELATA	Istres	eve.barbagelata@afpa.fr	06.62.29.36.30

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Description générale

Créés avant la Stratégie pauvreté, **Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes (PAEJ)** sont de petites structures conviviales et disséminées sur le territoire, volontairement proches des jeunes et complémentaires des maisons des adolescents (MDA).

Les PAEJ offrent une écoute, un accueil et une orientation aux jeunes âgés de 12 à 25 ans et peuvent accueillir les parents.

Les PAEJ proposent un **accueil inconditionnel, gratuit, anonyme et sans rendez-vous** aux **jeunes** et à leurs **parents**, seuls ou en groupe. Ils offrent un appui, un conseil, une orientation face aux difficultés concernant la **santé au sens large** : mal-être, souffrance, dévalorisation, échec, attitude conflictuelle, difficultés scolaires ou relationnelles, conduites de rupture, violentes ou dépendantes, décrochage social, scolaire...

Il ne s'agit pas d'un lieu d'intervention médicale ou sociale, mais uniquement d'un relais entre le jeune et les structures de droit commun.

Trois types d'accueil sont proposés :

- Accueil et écoute des jeunes
- Accueil des fugueurs et hébergements des mineurs
- Accueil des jeunes précarisés

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 12 à 25 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- Cartographie nationale : cartosantejeunes.org

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJP	MDA 04	Barcelonnette		secretariat.mda04@ch-digne.fr	04 92 36 02 86
PAEJP	MDA 04	Digne-les-Bains		secretariat.mda04@ch-digne.fr	04 92 32 61 69
PAEJP		Sisteron			

Département des Hautes-Alpes (05)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJP	MDA 05				

L'ensemble des permanences avancées sont disponibles sur : www.mda05.fr/la-mda-05/nos-lieux-daccueil/

Département des Alpes-Maritimes (06)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	PAEJ l'Escale	Nice	Franck GIGUELAY	franck.giguelay-nice.fr	04 92 47 67 40
PAEJ	Carrefour Santé Jeunes (PAEJ) Conseil Départemental	Nice		csjnice@cg06.fr	04 93 89 57 44
PAEJ	ARPAS	Cagnes-sur-Mer	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	04 93 20 67 01
PAEJ	ARPAS	Puget-Théniers	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	04 83 93 98 17
PAEJ	ARPAS	Grasse	Christophe AUROUET	christophe.aurouet@arpas.eu	07 68 67 96 26
ESJ - PAEJ	ESJ du Bassin Cannois	Cannes	Anne PUELINCKX	espacesantejeunescannes@gmail.com	04 93 38 06 80
PAEJ	Mission Locale Est	Menton	Julie MIGNECO	paejest06@orange.fr	04 92 10 19 15 07 85 74 93 42
PAEJ		Antibes		accueil_bij@ville-antibes.fr	04 92 90 52 73
PAEJ	ARPAS	Saint-Laurent-du-Var		olivia.combalasse@saintlaurentduvar.fr	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
	MDA - CD 13	Marseille			
PAEJ	MDA 13 Nord	Salon-de-Provence	Clémentine GUILLET	antenne.salon@mda13nord.fr	04 90 56 78 89
PAEJ	MDA 13 Nord	Miramas	Lise PIASER	antenne.miramas@mda13nord.fr	06 33 19 81 66
PAEJ	MDA 13 Nord	Chateaurenard	Benjamin DESRIEUX	antenne.chateaurenard@mda13nord.fr	06 32 23 04 49
PAEJ	MDA 13 Nord	Tarascon		antenne.tarascon@mda13nord.fr	06 70 14 62 11
PAEJ	CH Montperrin	Aix-en-Provence	Elodie VASSILAKIS	elodie.vassilakis@ch-montperrin.fr	04 42 96 17 39
PAEJ	CH Montperrin	Vitrolles		paejv@hotmail.fr	
ESJ - PAEJ	Association IMAJE Santé	Marseille	Bertille PISSAVY-YVENAULT	contact@imajesante.fr	04 91 13 71 87
ESJ - PAEJ	Réseau Santé Social Jeunes	La Ciotat	Julien PERRIN	esjciotat@gmail.com	04 42 70 34 76
ESJ - PAEJ	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais - ESJ	Aubagne	Sophie FIRUTH	contact@esjaubagne.org	04 42 84 41 08
ESJ - PAEJ	Collectif Santé Jeunes du Pays Aubagnais - ESJ	Aubagne antenne St-Marcel Marseille	Sophie FIRUTH	coordination.marseille@gmail.com	
ESJ	CH Martigues	Martigues + antenne Port-de-Bouc		esj.martigues@ch-martigues.fr	04 42 40 65 12
ESJ - PAEJ	AAI	Gardanne	Lucie ARCHITTA	direction@aai13.fr	04 42 51 52 99

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Les Points d'Accueil et d'Ecoute Jeunes - PAEJ

Liste des PAEJ par département financés par l'Etat

Département du Var (83)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	Atelier Santé Massillon	Hyères	Nelly DURAND	n.durand@amitiemassillon.fr	04 94 00 36 01
PAEJ	Point Écoute Médiation Santé	La-Seyne-sur-Mer		apeasiege@wanadoo.fr	04 94 11 52 53
	Equipe mobile Accueil Ecoute Jeunes	Haut-Var			

Département du Vaucluse (84)

Nom du PAEJ	Porteur	Ville	Représentant	e-mail	Téléphone
PAEJ	Le Passage	Carpentras	Isabelle MÉASSON	pej.lepassage@wanadoo.fr	04 90 67 07 28
PAEJ	Planning	Avignon	Diane LINDEKERT	diane.planning84@gmail.com	

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes - CLLAJ

Description générale

Les Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) et les **Services Logement Jeunes (SLJ)** assimilés sont des associations qui accueillent et accompagnent les jeunes de leur territoire dans leur projet logement : recherche, accès et maintien dans le logement.

Leur objectif est de permettre à chaque jeune d'accéder à un logement adapté à ses besoins et à sa situation personnelle et professionnelle.

Les CLLAJ accueillent tous les jeunes de moins de 30 ans, quelle que soit leur situation familiale (célibataire, couple, avec ou sans enfants...) et professionnelle (en emploi, en recherche, en formation, alternance, stage, volontariat, etc.).

Créés par la [circulaire interministérielle du 29 juin 1990](#), ils ont 3 missions principales :

- **Accueillir, Informer, Orienter** les jeunes de moins de 30 ans de leur territoire
- **Proposer des services techniques** pour trouver des réponses aux problématiques logement des jeunes
- **Susciter le partenariat local et porter la question du logement des jeunes** auprès des pouvoirs publics locaux

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 30 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences
Signature d'un contrat d'accompagnement
Formation
Stages / Immersion professionnelle
Aide à la recherche d'emploi
Aide à la mobilité
Accompagnement social
Exercice de la citoyenneté
Suivi dans le parcours / emploi
Bilan d'étape

Informations complémentaires

- Trouver un CLLAJ en France : uncllaj.org/particulier/contact

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Mobilité inclusive

Description générale

La mobilité est un facteur clé d'insertion sociale et de développement économique. En France, 20% des personnes en âge de travailler rencontrent des difficultés de mobilité. Il existe plusieurs solutions pour lever ce frein à l'emploi.

Les plateformes de mobilité : Elles facilitent l'accès des plus fragiles à une mobilité autonome, fédèrent les services et les initiatives de mobilité de proximité et constituent un formidable outil au service de la mobilité solidaire. Une plateforme de mobilité est un dispositif d'animation et de coopération au service de tous les acteurs concernés au plan local (collectivités, acteurs de l'emploi, de l'insertion, de la mobilité, associations, employeurs...). Elle assure l'information, l'accompagnement des personnes en situation de fragilité, la mise en réseau d'opérateurs porteurs de solutions de mobilité, la valorisation de l'offre de solutions et la mise à disposition de solutions complémentaires.

[Lien vers la cartographie des plateformes de mobilité référencées par le laboratoire de la Mobilité inclusive](#)

Les garages solidaires : Les garages solidaires proposent des solutions de mobilité en rendant plus accessible la voiture individuelle sur les territoires, afin de faciliter l'insertion sociale et professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et en situation de précarité. Les garages solidaires assurent une activité de réparation et d'entretien de véhicules. Certains garages proposent également des activités complémentaires telles que la location, la réparation accompagnée ou la vente de véhicules.

[Lien vers la cartographie des garages solidaires réalisé par l'Avisé](#)

Les solutions de mobilité partagée : Les mobilités partagées consistent en la mise à disposition du public de moyens de transport classiquement individuels : la voiture, le scooter, le vélo et plus récemment en zones urbaines denses uniquement les trottinettes électriques. Elles peuvent avoir différentes formes :

- Autopartage ;
- Covoiturage ;
- Vélos ou scooters en libre-service ;
- Location classique ;
- Taxi ou VTC,

Ces solutions peuvent être organisées ou co-financées par les acteurs publics ou organisées et financées par des opérateurs privés et leurs utilisateurs.

[Lien vers l'annuaire des solutions d'auto-partage référencées par France Mobilités](#)

Solutions d'accompagnement des jeunes

← Table des matières

Mobilité inclusive

Les auto-écoles sociales :

Une auto-école sociale et solidaire est une structure associative qui offre une formation au Permis B à tarif solidaire à un public en insertion rencontrant des difficultés. Elle a pour mission la lutte contre la marginalisation, l'insertion sociale et professionnelle de personnes vulnérables afin de leur permettre de développer leur autonomie et leur mobilité pour faciliter l'accès à l'emploi.

Quelques exemples d'auto-écoles sociales en PACA : nos routes solidaires (04), Mobilis (06), mécanos du cœur (13), en Chemin (83), Renault Solidaire (84), etc...

Les aides au financement du permis de conduire :

Il existe également de nombreuses aides au financement du Permis de Conduire.

- [L'aide au financement du permis de conduire B pour les apprentis](#)
- [Le permis à un euro par jour](#)
- [L'aide à l'obtention du permis de conduire de France Travail](#)
- [Le Compte Personnel de Formation](#)
- Les aides régionales et départementales
- [Les aides de l'ADIE](#)
- Etc...

France Travail propose également la prestation « Bilan-accompagnement mobilité » pour les publics en recherche d'emploi.

- Plus d'informations : francetravail.fr/bilan-accompagnement-mobilite

Solutions d'accompagnement des jeunes

Table des matières

Accès au numérique

Description générale

13 millions de Français se disent éloignés du numérique. Les plus jeunes peuvent également être concernés : 17 % des 12-17 ans se sentent peu ou pas compétents pour utiliser un ordinateur, et seul un quart d'entre eux s'inquiète de la protection de leurs données personnelles.

Dans le cadre du Plan de relance, l'État, les collectivités territoriales et les acteurs de l'inclusion numérique mettent en œuvre une stratégie nationale de lutte contre la fracture numérique. Cette stratégie comprend plusieurs solutions ouvertes aux jeunes :

Les lieux de médiation numérique :

La médiation numérique vise ainsi à soutenir les usages et développer la culture numérique de tous : dans une société en pleine transformation numérique, particuliers, professionnels, entreprises et collectivités doivent faire évoluer leurs pratiques. Ces espaces permettent de :

- Faire ses démarches administratives en ligne ;
- Se connecter à des ordinateurs, tablettes ou liseuses en libre accès ;
- Trouver conseil auprès de la CNIL ;
- Se former à distance (e-learning, MOOC) ;
- Passer des formations certifiantes (PIM, B2iAdultes...) ;
- Faire des achats en ligne ;
- Mener des actions socioculturelles ou d'éducation populaire ;
- Découvrir la robotique ou encore la programmation informatique...

Pour en savoir plus :

L'annuaire des lieux et acteurs de la médiation numérique :

cartographie.societenumerique.gouv.fr/orientation

Le Pass numérique :

Le dispositif de Pass numérique vise à lutter contre cet illettrisme, en donnant le droit d'accéder, dans des lieux préalablement qualifiés, à des services d'accompagnement numérique. En pratique, les personnes reçoivent un carnet de Pass numériques auprès d'une structure locale (guichet de service public, associations, travailleurs sociaux, etc.) et peuvent ensuite participer à un atelier d'initiation ou de perfectionnement au numérique dans un lieu dédié. En échange, la structure qui les accompagne est contre-payée de la valeur des Pass numériques.

Solutions pour l'engagement des jeunes



<u>Service Civique</u>	60
<u>Partenariat Agence du Service Civique - ASC</u>	62
<u>Parrainage pour l'emploi</u>	63
<u>Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA</u>	64
<u>Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté</u>	65
<u>Service National Universel - SNU</u>	66

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service Civique

Description générale

Le service civique est un engagement volontaire de la part du jeune âgé entre 16 et 25 ans, jusqu'à 30 ans en situation de handicap, au service de l'intérêt général. Il peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales ou d'établissements publics.

Cette solution vise à offrir aux jeunes la possibilité de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Ainsi, toutes les missions de service civique sont accompagnées d'un tutorat individualisé et d'un accompagnement à la définition du projet d'avenir du jeune.

Le service civique offre aux jeunes volontaires la possibilité de mener leur mission partout : dans un organisme proche de chez eux, mais aussi, dans une autre région, dans un département ou territoire d'outre-mer, en Europe ou dans le monde.

Ces jeunes volontaires bénéficient d'une indemnité de 619,83 € net tous les mois.

Elle se décompose comme suit :

- Prise en charge par l'État à hauteur de 496,93€ auxquels l'organisme d'accueil ajoute 114,85€ pour les frais d'alimentation ou de transport
- Augmentation de 114,95 € net pour un étudiant bénéficiaire d'une bourse sur critères sociaux ou, pour les volontaires majeurs bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16-25 ans, et jusqu'à 30 ans en situation de handicap
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé, seule la motivation compte

Allocation : Indemnité 619,83 € nets /mois (majoration possible de 114,95 €)

Durée : 6 à 12 mois (24h/semaine en moyenne)

Type d'accompagnement : Individuel et personnalisé (signature d'un contrat d'engagement)

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Agence du Service Civique
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : Associations, Collectivités territoriales, Etablissements publics, les personnes morales de droit public
- **Plus d'informations** : service-civique.gouv.fr

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Service Civique

Description générale

10 domaines d'action ont été désignés comme prioritaires pour la Nation :

Solidarité , Santé, Culture et Loisirs, Education pour tous, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et Action humanitaire, Intervention d'urgence, Citoyenneté européenne

Tout organisme d'intérêt général peut y retrouver une facette de son action. Tout volontaire peut ainsi y trouver une mission en phase avec ses centres d'intérêt. Le service civique peut être pour lui une occasion de confirmer son intérêt pour le domaine d'action retenu.

Au-delà des domaines d'action, il existe également des grands programmes nationaux, qui associent différents acteurs autour d'une cause commune, telle que le décrochage scolaire, le droit des femmes ou encore l'aide aux personnes en situation de handicap.

À la suite du service civique, [l'Institut de l'engagement](#) peut également permettre aux jeunes de se projeter dans l'avenir tout en étant accompagnés (Programmes Lauréats et Mentorat), que ce soit pour reprendre une formation, trouver un emploi ou créer une activité.

Focus sur le Service Civique Écologique

En 2023, seulement 7 % des missions étaient liées à la transition écologique. C'est pour inverser cette tendance qu'un nouveau dispositif a été mis en place par le gouvernement : **le Service Civique Écologique**.

L'État a l'ambition de développer le Service Civique Écologique, en collaboration avec l'ADEME, l'Agence du Service civique et de nombreux acteurs associatifs ainsi que des acteurs publics et privés.

L'objectif est de permettre à la jeunesse de s'engager concrètement dans la lutte pour le climat, grâce à des opportunités plus nombreuses et plus pertinentes.. À travers ce dispositif, 50 000 jeunes pourront agir en faveur de la transition écologique d'ici 2027. Chaque jeune, pourra effectuer une mission indemnisée, d'une durée de 6 mois à 1 an, auprès d'une association, d'une collectivité, d'un opérateur public, ou d'une entreprise publique de la transition écologique

Le Service Civique écologique est pensé comme le pilier d'un continuum plus large de l'engagement environnemental et pourra être poursuivi via d'autres dispositifs d'engagement ([jeuxaider.gouv.fr](#), [france-volontaires.org](#)...) mais également en accompagnant les sortants vers les métiers de la transition écologique.

- **Plus d'informations :** service-civique.gouv.fr/ecologique

Solutions pour l'engagement des jeunes

Partenariat Agence du Service Civique - ASC

Description générale

Dans le cadre des réseaux FOQUALE, et afin d'enrichir le panel des solutions, l'Agence du Service Civique et le Ministère de l'Éducation Nationale s'associent pour proposer aux jeunes des missions de Service Civique (convention nationale).

Cette collaboration avec l'Agence Nationale du Service Civique a permis de dégager deux formules alternatives :

- Une **formule à plein temps avec un tuteur au sein de l'éducation nationale** chargé de suivre le jeune et de lui faire des propositions de formation. Cette formule s'adresse principalement à des jeunes autonomes qui pourraient profiter d'une expérience professionnelle pour reprendre confiance en eux et se projeter dans un projet personnel et professionnel.
- Une **formule combinée correspondant à 21 heures effectuées dans une mission de service civique et une dizaine d'heures en établissement scolaire** consacrées notamment à une remise à niveau et des activités de découverte sur les filières de formation. Cette formule convient davantage à des jeunes nécessitant un suivi plus important et qui n'ont pas de projet professionnel précis.

Ces parcours offrent aux jeunes la possibilité d'accomplir une mission d'intérêt général, de développer de nouvelles compétences, de reprendre confiance en eux, d'approfondir, de consolider ou d'élaborer leur projet personnel et professionnel.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Dépend de la formation <p>Durée : 6 à 12 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Réseaux FOQUALE, Agence du Service Civique

Solutions pour l'engagement des jeunes

Parrainage pour l'emploi

Description générale

Le parrainage vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des personnes rencontrant le plus de difficultés d'insertion sur le marché du travail, notamment les jeunes de moins de 30 ans, quel que soit leur niveau de diplôme, en les faisant accompagner par des bénévoles, professionnels en activité ou retraités, qui partagent leur expérience et leurs réseaux.

Ce dispositif repose sur des engagements réciproques et une relation de confiance entre le parrain/la marraine et la personne parrainée, en collaboration avec un référent parrainage au sein d'une structure mettant en œuvre le parrainage.

Les parrains/marraines sont des professionnels de tous horizons (chefs d'entreprises, salariés - cadres et techniciens - du privé ou agents de la fonction publique, artisans, professions libérales, élus, membres d'association, etc.) ou retraités. Chaque parrain/marraine accompagne une ou plusieurs personnes dans leurs démarches de recherche d'emploi.

Les parrainés sont volontaires, motivés, et engagés dans une démarche active de recherche d'emploi. Leur projet professionnel est défini ou en cours.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : à partir de 16 ans • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Allocation : Non</p> <p>Durée : jusqu'à 6 mois, pouvant être prolongée, au cas par cas, afin d'éviter les ruptures précoces lors de l'entrée en emploi</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Plus de 400 structures œuvrent pour le parrainage pour l'emploi des jeunes : Opérateurs de la politique de l'emploi : les **missions locales** ; **Associations** travaillant avec des jeunes et des adultes sur leur insertion professionnelle ainsi que des réseaux d'entreprises ou clubs (CREPI, FACE...).
- **Plus d'informations** : [je-souhaite-beneficier-du-parrainage](#)

Solutions pour l'engagement des jeunes

Table des matières

Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur - BAFA

Description générale

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Le BAFA est une formation courte accessible dès 17 ans, organisée en 3 étapes :

- La session de formation générale de 8 jours minimum
- Le stage pratique de 14 jours minimum
- La session d'approfondissement ou de qualification de 6 à 8 jours minimum

Il y a un jury par département qui dépend des services de l'Etat.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 17 ans révolus le premier jour de la session • Qualification : Pas de niveau de qualification exigé <p>Durée : jusqu'à 42 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Collectif</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service Militaire Volontaire / Service Militaire Adapté

Description générale

Le Service Militaire Volontaire (SMV) repose sur un contrat d'engagement volontaire au sein d'unités militaires spécifiques (7 centres en France). Il s'adresse aux jeunes de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et résidant en France métropolitaine. Le SMV est aménagé en fonction des besoins et du niveau du volontaire : une formation militaire élémentaire, une remise à niveau scolaire, du sport, une formation aux premiers secours, la possibilité de passer son permis de conduire et une formation professionnelle.

La formation professionnelle se fait en partenariat avec les entreprises et les collectivités locales et dans des secteurs garantissant de réelles perspectives d'emploi.

le Service militaire adapté (SMA) est un dispositif militaire d'insertion socioprofessionnelle au profit des jeunes ultramarins, de 18 à 25 ans, éloignés de la qualification et du marché de l'emploi.

Ce dispositif permet d'apporter une réponse ciblée à l'exclusion, au chômage, à la désocialisation et à l'illettrisme dans les Outre-mer.

Fiche d'identité de la solution

Service Militaire Volontaire

Critères d'accès

- **Age** : 18-25 ans
- **Nationalité** : Française
- **Qualification** : Sans qualification ou disposant d'un CAP ou plus

Allocation :

SMV : 345€ brut/mois (Volontaire stagiaire)
ou 745 € brut/mois (Volontaire expert)

SMA : 204,05 brut/mois

Durée :

Pendant 8 à 12 mois, Volontaire stagiaire si vous n'avez aucune qualification professionnelle

Pendant 12 mois (renouvelable 4 fois), Volontaire expert si vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau CAP ou plus.

Type d'accompagnement : Individuel personnalisé

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Services des armées
- **Plus d'information SMV** : le-smv.gouv.fr
- **SMV Marseille** : le-smv.gouv.fr/smv/marseille

Solutions pour l'engagement des jeunes

Service National Universel - SNU

Description générale

Le Service National Universel s'adresse à tous les jeunes français, garçons et filles entre 15 et 17 ans.

L'objectif du Service National Universel est de :

- Faire vivre les valeurs républicaines ;
- Renforcer la cohésion nationale ;
- Développer une culture de l'engagement ;
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Le Service national universel se déroule en 2 phases. La première est un séjour de cohésion de 12 jours, qui s'effectue dans un autre département que le sien.

Après le séjour de cohésion, le parcours SNU se poursuit dans une 2e phase avec au choix:

- un temps d'engagement court (au minimum 84 heures ou 12 jours) dans le cadre d'une mission d'intérêt général ;
- un engagement plus long (entre 3 mois et 1 an) qui peut prendre différentes formes (effectuer du bénévolat associatif, accomplir une action de volontariat à l'international, intégrer la réserve opérationnelle des armées ou de la Police nationale, devenir sapeur-pompier volontaire...).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès :

- **Age** : Tous les jeunes français de 15 à 17 ans quelle que soit leur situation
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : pas d'allocation. En revanche, tous les frais sont pris en charge par l'État : transport, alimentation, activités et tenue de volontaire.

Durée : Un mois pour la phase 1 du SNU et 3 mois pour la phase 2

Type d'accompagnement : Collectif

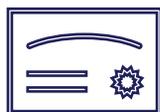
Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi individuel dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse
- **Opérateur du programme** : Organismes d'accueil des volontaires, notamment : Associations, Collectivités territoriales, Etablissements publics, les personnes morales de droit public...
- **Plus d'informations** : snu.gouv.fr

Solutions de formation initiale et continue des jeunes



<u>Formation professionnelle</u>	69
<u>Formation à distance</u>	70
<u>Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports</u>	71
<u>Structures de Retour à l'Ecole - SRE</u>	72
<u>Erasmus +</u>	82
<u>Écoles de Production</u>	83

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Formation professionnelle

Description générale

Les solutions de formation professionnelle donnent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation théorique tout en alliant des temps dédiés à la pratique dans un environnement professionnel.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Qualification** : Dépend de la formation
- **Statut** : Stagiaire de la formation professionnelle

Allocation : Stagiaire de la formation professionnelle

Durée : Dépend de la formation

Type d'accompagnement : Individuel & Collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Acteurs mobilisés** :
 - Missions locales
 - France Travail
 - Entreprises
 - CFA - Organismes de formation
- **Plus d'informations** : espace-competences.org

Formation à distance

Description générale

Les solutions de formation à distance proposent aux jeunes la possibilité de réaliser une formation sans devoir se rendre dans un lieu physique identifié (école, locaux de formation ...). Ces solutions sont accessibles depuis le domicile du jeune et lui permettent de ne pas avoir à se déplacer tout en bénéficiant d'une formation en cohérence avec ses envies et ses besoins.

Un suivi individuel du jeune, réalisé par des professionnels de la formation, est également proposé tout au long de son parcours ainsi que la mise à disposition de documents nécessaires dans le cadre de la formation.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> Qualification : Dépend de la formation souhaitée <p>Durée : En fonction de la formation</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic / Bilan des compétences Signature d'un contrat d'accompagnement Formation Stages / Immersion professionnelle Aide à la recherche d'emploi Aide à la mobilité Accompagnement social Exercice de la citoyenneté Suivi dans le parcours / emploi Bilan d'étape

Informations complémentaires

- Acteurs mobilisés** :
 - CNED
 - Onisep
 - Autres organismes de formation
- Plus d'informations** : espace-competences.org

Diplômes professionnels de la Jeunesse et des Sports

Description générale

Ces solutions couvrent l'ensemble des secteurs de l'animation sportive et socioculturelle. Pour les jeunes de 16 à 18 ans, il s'agit principalement du Certificat Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (CPJEPS) et du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (BPJEPS). La formation est accessible dès l'âge de 16 ans (voire 15 ans par dérogation).

L'admission dans ce type de solution est soumise à des exigences préalables à l'entrée en formation (en fonction du diplôme : tests techniques dans une activité et/ou justifier d'une expérience et/ou justifier d'un diplôme...).

La formation se déroule en alternance entre le centre de formation et le lieu d'activité professionnelle.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 ans (voire 15 ans par dérogation)
- **Qualification** : En fonction du diplôme

Allocation : En fonction du statut

Durée : En fonction de la formation

Type d'accompagnement : Individuel et collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Acteurs mobilisés** :
 - Onisep
 - Organismes de formation et centres de formation d'apprentis (CFA)
 - Entreprises
 - Financeurs : OPCO, Régions, SESAME, Agence nationale du sport (pour les diplômes sport uniquement), Collectivités locales, France Travail, Caisse des dépôts et consignations

Structures de Retour à l'École - SRE

Description générale

Dans le cadre de la lutte contre le décrochage scolaire, la création de « Micro-lycées », qui répond à la double démarche des dispositifs de la deuxième chance et des structures scolaires expérimentales, constitue une des solutions d'approche pédagogique et éducative appropriées pour les élèves décrocheurs, en mesure de reprendre des études après quelques semaines ou quelques années d'interruption de scolarité. Elles constituent une solution originale et adaptée à la prise en charge d'élèves sans solution qui souhaitent **préparer un baccalauréat dans la voie générale, technologique ou professionnelle.**

Ces micro-lycées proposent également l'accompagnement de jeunes âgés de 16 à 18 ans dans le cadre de l'obligation de formation

Chaque structure de retour à l'école accueille des jeunes volontaires aux itinéraires complexes et qui n'ont pas d'autre solution pour reprendre des études. Ils souhaitent redevenir élèves et accéder à la réussite scolaire dont le baccalauréat est souvent le symbole. Les SRE leur offrent une nouvelle scolarité, différente de celle qu'ils ont connue, **fondée sur une pédagogie de la bienveillance avec un encadrement plus individualisé.**

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Dépend de la structure, à partir de 16 ans dans les micro-collèges
- **Statut** : Scolaire

Allocation : Non

Durée : Dépend de la formation

Type d'accompagnement : Individuel & Collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Volume** : 23 structures pour Aix-Marseille - 42 pour l' Académie de Nice
- **Porteur** : Rectorat Académie d'Aix-Marseille / Rectorat Académie de Nice
- **Plus d'informations** :
 - Académie d'Aix-Marseille : ac-aix-marseille.fr/la-lutte-contre-decrochage-scolaire
 - Académie de Nice : ac-nice.fr/la-lutte-contre-le-decrochage-scolaire

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie d'Aix-Marseille



MARSEILLE

Objectifs poursuivis

- Faciliter une poursuite et/ou une reprise d'études pour les 16-25 ans
- Restaurer l'estime de soi, le sens de l'étude, le goût du savoir
- Préparer un diplôme
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation
- Les dossiers sont à constituer auprès des CIO ou des établissements scolaires et examinés en commission FOQUALE. L'affectation en micro-lycée se fait par le DASEN. L'offre de formation est mise à jour chaque année.

Arrondissements	Lycées	Formations
7ÈME CIO Belle De Mai 25, Rue Lautard 04 91 50 19 54	Lycée professionnel Colbert 13 Rue Capitaine Dessemond, 13007 Marseille 04 91 31 04 52	<ul style="list-style-type: none"> • Bac Pro Agora Niveau 1ère et Terminale • Bac Pro MCVA Niveau 1ère et Terminale
8ÈME CIO Marseille Centre 36, Bd Barral 04 91 79 10 20	Lycée général et technologique H. Daumier 46 Av. Clot Bey 13008 Marseille 04 91 76 01 20	<ul style="list-style-type: none"> • ML dédié aux élèves souffrant de Refus Scolaire Anxieux (RSA) • L'admission se fait uniquement sur prescription des structures médicales partenaires prenant en charge les élèves/patients.
	Lycée professionnel Poinso-Chapuis 49 Trav. Parangon 13008 Marseille 04 91 16 77 00	Métiers du nautisme : <ul style="list-style-type: none"> • CAP et BAC PRO : initial et alternance
	Lycée général et technologique Perier 270 Rue Paradis 13008 Marseille 04 91 13 39 00	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat voie générale toutes spécialités niveau classe terminale

Structures de Retour à l'École - SRE

Micro-Lycées

Académie d'Aix-Marseille



MARSEILLE

Arrondissements	Lycées	Formations
<p>10ÈME</p> <p>CIO Marseille Est 15, Rue Edmond Rostand 04 91 54 46 46</p>	<p>LPO Marcel Pagnol 128 Boulevard de St-Loup 13010 Marseille 04 91 87 64 00</p>	<p>Réservé aux élèves allophones (EANA)</p>
<p>11ÈME</p> <p>CIO Marseille Est 15, Rue Edmond Rostand 04 91 54 46 46</p>	<p>LP René Caillié 173 Boulevard de St-loup 13011 Marseille 04 91 18 10 06</p>	<p>CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Peinture finitions • Electricité • Maçonnerie • Menuiserie alu verre
<p>12ÈME</p> <p>CIO Marseille Centre 36, Bd Barral 04 91 79 10 20</p>	<p>LPO Nelson Mandela Rue Louis Reybaud 13012 Marseille 04 91 18 02 50</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère et Terminales générales • 1ère ST2S
<p>13ÈME</p> <p>CIO Marseille Est 15, Rue Edmond Rostand 04 91 54 46 46</p>	<p>LPO Denis Diderot 23 Boulevard Laveran 13012 Marseille 04 91 10 07 00</p>	<p>STMG :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1ère • Terminale • Un parcours spécifique pour triplants est envisagé
	<p>LPO Antonin Artaud 25, Chemin de la Consolation 13013 Marseille 04 91 12 22 50</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1ère ST2S

Structures de Retour à l'École - SRE

Micro-lycées

Académie d'Aix-Marseille



MARSEILLE

Arrondissements	Lycées	Formations
15ÈME CIO La Viste Traverse Bonnet Place de l'église du père Spinosa 04 91 09 06 95	LP Jeanne Vialle- La Calade 430 Chemin De La Madrague Ville 13015 Marseille 04 91 65 86 50	<ul style="list-style-type: none"> Bac Métiers de l'Accueil CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie CAP Equipier polyvalent du commerce
	LP La Floride 54, Boulevard Gay Lussac 13015 Marseille 04 95 05 35 35	<ul style="list-style-type: none"> CAP Maintenance Véhicules Transports routiers CAP Electricité CAP Opérateur logistique
	LGT Saint-Exupéry 529 Chemin De La Madrague Ville 13015 Marseille 04 91 09 69 00	<ul style="list-style-type: none"> 1^{ère} générale Terminale générale
	LP La Viste 30 Traverse Bonnet 13015 Marseille 04 91 65 90 40	<ul style="list-style-type: none"> Métiers de la santé, du social et des services à la personne CAP AEPE (Accompagnement Educatif Petite Enfance) BAC PRO Animation Enfance et Personnes Agées BAC PRO ASSP (Accompagnement, Soins et Services à la personne) Métiers de la vente et de l'accueil CAP EPC (Equipier Polyvalent du Commerce) BAC PRO Métiers du commerce et de la vente (Option A - Commerce & Option B - Vente) BAC PRO Métiers de l'accueil Métiers de la restauration collective : CAP PSR (Production et Service en Restauration)

Structures de Retour à l'École - SRE

Micro-lycées

Académie d'Aix-Marseille



**MARSEILLE +
HORS MARSEILLE**

Arrondissements	Lycées	Formations
<p>15^{ÈME}</p> <p>CIO La Viste Traverse Bonnet Place de l'église du père Spinosa 04 91 09 06 95</p>	<p>LP Le Chatelier 108 Avenue Roger Salengro 13015 Marseille 04 95 04 55 00</p>	<p>Réservé aux élèves allophones (EANA)</p>
<p>16^{ÈME}</p> <p>CIO La Viste Traverse Bonnet Place de l'église du père Spinosa 04 91 09 06 95</p>	<p>LP L'Estaque 310 Rue Rabelais 13016 Marseille 04 95 06 90 70</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Sécurité en 2 ans • CAP EPC en 2 ans
Communes	Lycées	Formations
<p>AUBAGNE</p> <p>CIO Aubagne 32Bis, rue Jeu du Ballon 04 42 70 37 58</p>	<p>LGT Joliot-Curie 4 Avenue Des Goums 13400 Aubagne 04 42 18 51 51</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat général (1^{ère} et terminale) • 1^{ère} STMG
<p>LUYNES / AIX EN PROVENCE</p> <p>CIO Aix 215, Av. Joseph Villevieille 04 42 79 72 38</p>	<p>Lycée Georges Duby 200 Rue Georges Duby 13080 Luynes 04 42 60 86 00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Baccalauréat Général (1^{ère} et terminales)

Structures de Retour à l'École - SRE

Micro-lycées

Académie d'Aix-Marseille



HORS MARSEILLE

Commune	Lycées	Formations	
<p>MIRAMAS</p> <p>CIO Istres CEC Les Heures Claires 04 42 55 38 18</p>	<p>LPO Les Alpilles Rue Des Lauriers 13140 Miramas 04 90 58 02 95</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rescolarisation des élèves de 3ème et des 1ères années de lycée de moins de 16 ans sans solution Elèves uniquement du réseau La Crau 	
<p>ARLES</p> <p>CIO Arles 2, Rue Léon Blum 04 90 96 13 62</p>	<p>LP Charles Privat 10 Rue Lucien Guintoli 13200 Arles 04 90 49 60 44</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Métallier • CAP Electricien • BAC MELEC (métiers de l'électricité et des environnements connectés) • BAC PRO OBM (ouvrage du bâtiment métallerie) 	
<p>PORT DE BOUC</p> <p>CIO Martigues Le Bateau Blanc, Bât B 26, Ch. du Paradis 04 42 80 02 00</p>	<p>LP Charles Mongrand 10 Boulevard Jean Cristofol 13110 Port-de-Bouc 04 42 35 04 70</p>	<p>CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • AEPE • AEPA 	<p>Bac Pro :</p> <ul style="list-style-type: none"> • MCVA (commerce) • MCVB (vente) • MA (accueil) • ASSP
<p>MARIGNANE</p> <p>CIO Vitrolles Rue Hilaire Touche 04 42 79 72 38</p>	<p>LP Louis Blériot 8 Boulevard de la Libération 13700 Marignane 04 42 09 30 50</p>	<p>Réservé aux élèves allophones (EANA)</p>	
<p>LES PENNES MIRABEAU</p> <p>CIO Vitrolles Rue Hilaire Touche 04 42 79 72 38</p>	<p>EREA Louis Aragon Avenue du Capitaine Brutus 13170 Les Pennes Mirabeau 04 91 51 01 48</p>	<p>CAP :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cuisine • CS en HCR • Métallerie • Menuiserie fabricant 	

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Le Microlycée professionnel de la Seyne-sur-Mer - ex-dispositif MARLY

Etablissement support :



Lycée Polyvalent Paul Langevin
Bd de l'Europe BP 458
83514 La Seyne/Mer Cedex

Capacité d'accueil maximum : 18 élèves

Site :

www.langevin-la-seyne.fr

Contact :

06 82 10 84 20

micro-lycee.0830923c@ac-nice.fr

Critères et modalités d'inscription

Inscriptions sur la base du volontariat.

Critères d'accès

- Sortants de 2nde Pro ou 2nde LGT achevée, de 1^{ère} ou T^{le} Bac Pro, de 1^{ère} et T^{le} LGT
- Souhait de réorientation vers le professionnel par la formation initiale ou l'apprentissage

Procédures de recrutement : Repérage à l'interne ou à l'externe de l'EN, information collective MLDS, entretien individualisé, positionnement Domaine Général, co-analyse avec le jeune de son projet et mise en œuvre de stratégies, entretien avec PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale), validation de la candidature en réunion Foquale, affectation DSDEN.

Objectifs poursuivis

- Accompagner la construction du projet personnel de formation de chaque élève
- Acquérir et valoriser des compétences professionnelles au sein d'un réseau d'établissements et d'entreprises partenaires du Marly
- Qualifier et préparer à des examens professionnels
- Faciliter l'accès aux procédures d'orientation et d'affectation ou à l'emploi
- Ouvrir à la culture et aux échanges entre pairs
- Développer l'engagement citoyen de l'élève.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Regroupements pour les enseignements généraux
- Immersion sur les plateaux techniques
- Valorisation des Périodes de Formation en Milieu Professionnel
- Transversal MLDS : citoyenneté, santé, culture, écriture,
- E3D, sport...
- Participation à des forums de l'orientation et de l'emploi
- Passation d'épreuves en CCF et ponctuelles.

- Cours au Lycée Langevin :
 - 1 CFI MLDS
 - 10 professeurs titulaires, pour le tronc commun.
- Au cas par cas, professeurs du LGT ou de la SEP
- Des partenaires socio-médicaux, PsyEN (psychologue de l'Éducation nationale)
- Une palette diversifiée d'autres partenaires.

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

← Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Le lycée de la Réussite - ex-lycée du soir au lycée du Parc impérial



Etablissement support :

Lycée du Parc Impérial
2 Avenue Paul Arène
06000 Nice

Site :

Leparcimperial.fr/lycee-de-la-reussite-2

Contact :

07 62 50 74 19

sre@leparcimperial.fr

Capacité d'accueil maximum : 35 élèves

Le lycée du Parc Impérial fait partie des douze lycées du soir de France. Il offre une nouvelle chance à ceux qui n'ont pas pu obtenir le bac ou qui ont arrêté leurs études avant la terminale, quel que soit leur âge. Il permet au candidat de préparer en 1 ou 2 ans un Baccalauréat général.

Les cours sont en petits effectifs, en semaine en fin de journée. Cette structure permet ainsi de concilier l'activité professionnelle et la reprise d'études, après des parcours souvent atypiques.

Critères et modalités d'inscription

Objectifs poursuivis

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir en priorité entre 16 et 25 ans
- En décrochage scolaire depuis au moins 6 mois
- Être sans solution scolaire
- Avoir un niveau de première
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription.

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique, STMG mercatique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Une classe spécifique à effectif réduit
- Un espace de travail dédié
- Un professeur tuteur pour chaque élève
- Un accompagnement pédagogique personnalisé

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Lycée des possibles

Etablissement support :



Lycée Bonaparte
Avenue Winston Churchill,
83000 Toulon

Capacité d'accueil maximum : 20 élèves

Site :

www.lyc-bonaparte.fr

Contact :

06 28 09 55 83

lyceedespossibles.ldp@gmail.com

Critères et modalités d'inscription

Une démarche de retour à l'école volontaire et personnelle

Critères d'accès

- **Age** : Avoir entre 18 et 25 ans
- Être en situation de décrochage scolaire depuis au moins 6 mois
- Avoir obtenu un passage en seconde générale, ou avoir au minimum un diplôme niveau 3

Procédures de recrutement : Un premier contact par téléphone, un entretien, une validation par l'équipe pédagogique, une inscription

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études
- Restaurer l'estime de soi, le sens de l'étude, le goût du savoir
- Préparer un baccalauréat général
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en effectif réduit permettant une approche différenciée
- Des temps collectifs Un accompagnement individualisé : tutorat avec un membre de l'équipe pédagogique, aide au travail personnel, emploi du temps aménagé
- Possibilité de travail personnel sur place
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires
- Evaluation formative et personnalisée hebdomadaire.
- 8 professeurs dont l'engagement repose sur le volontariat
- Recrutement par cooptation
- Enseignement en temps partagé avec le lycée support
- Temps de réunion hebdomadaire inscrit dans l'emploi du temps de chaque enseignant
- Un fonctionnement collégial en équipe.

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Structures de Retour à l'École - SRE

Académie de Nice

Microlycée de Menton

Etablissement support :



Lycée Pierre et Marie Curie
353 Avenue du Doyen Jean Lépine,
06500 Menton

Capacité d'accueil maximum : 20 élèves

Site :

[Lycee-pierre-marie-curie.fr/micro-lycee](https://lycee-pierre-marie-curie.fr/micro-lycee)

Contact :

04 92 10 54 40

microlyceedementon@gmail.com

Critères et modalités d'inscription

Une démarche d'inscription volontaire

Critères d'accès

- Avoir entre 16 et 25 ans
- Avoir interrompu sa scolarité depuis au moins 6 mois
- Être sans solution scolaire
- Avoir obtenu un passage en seconde générale
- Affirmer sa volonté de renouer avec ses études.

Modalités : un premier contact par téléphone avec le référent du microlycée, un entretien, une validation par le chef d'établissement.

Objectifs poursuivis

- Faciliter une reprise d'études pour des élèves totalement déscolarisés
- Préparer un baccalauréat général ou technologique
- Accompagner chaque jeune dans son projet personnel de formation.



Equipe et pratiques pédagogiques et éducatives

- Des cours en petits groupes
- Des temps et un accompagnement individualisé : tutorat avec un adulte référent, aide au travail personnel,
- Un emploi du temps personnalisé / adapté au parcours de l'orientation
- Une relation privilégiée avec le professeur référent, avec des entretiens réguliers tout au long de l'année
- Une ouverture culturelle et des projets interdisciplinaires..

- Professeurs expérimentés et volontaires
- Un fonctionnement collégial en équipe
- Une coordination de l'équipe pédagogique collégiale..

ERASMUS +

Description générale

Le programme vise à donner aux étudiants, aux stagiaires, au personnel et d'une manière générale aux jeunes de moins de 30 ans avec ou sans diplôme, la possibilité de séjourner à l'étranger pour renforcer leurs compétences et accroître leur employabilité.

Il aide les organisations à travailler dans le cadre de partenariats internationaux et à partager les pratiques innovantes dans les domaines de l'éducation, de la formation et de la jeunesse. Erasmus+ comporte également une importante dimension internationale notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur. Cette dimension permet d'ouvrir le programme à des activités de coopération institutionnelle, de mobilité des jeunes et du personnel et ce, au niveau mondial.

Erasmus+ soutient financièrement une large gamme d'actions et d'activités dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution																				
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : moins de 30 ans • Qualification : avec ou sans diplôme • Statut : Stagiaire <p>Allocation : Bourse de la Commission européenne, varie en fonction du pays d'accueil, de la durée du séjour et du type de mobilité.</p> <p>Durée : Un an maximum</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	<table border="1"> <tr><td></td><td>Diagnostic / Bilan des compétences</td></tr> <tr><td></td><td>Signature d'un contrat d'accompagnement</td></tr> <tr><td></td><td>Formation</td></tr> <tr><td></td><td>Stages / Immersion professionnelle</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la recherche d'emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Aide à la mobilité</td></tr> <tr><td></td><td>Accompagnement social</td></tr> <tr><td></td><td>Exercice de la citoyenneté</td></tr> <tr><td></td><td>Suivi dans le parcours / emploi</td></tr> <tr><td></td><td>Bilan d'étape</td></tr> </table>		Diagnostic / Bilan des compétences		Signature d'un contrat d'accompagnement		Formation		Stages / Immersion professionnelle		Aide à la recherche d'emploi		Aide à la mobilité		Accompagnement social		Exercice de la citoyenneté		Suivi dans le parcours / emploi		Bilan d'étape
	Diagnostic / Bilan des compétences																				
	Signature d'un contrat d'accompagnement																				
	Formation																				
	Stages / Immersion professionnelle																				
	Aide à la recherche d'emploi																				
	Aide à la mobilité																				
	Accompagnement social																				
	Exercice de la citoyenneté																				
	Suivi dans le parcours / emploi																				
	Bilan d'étape																				

Informations complémentaires

- Plus d'informations : erasmus-plus.ec.europa.eu/fr

Écoles de production

Description générale

Les Ecoles de Production sont des établissements d'enseignement technique privés, à but non lucratif, déclarés au rectorat de l'académie. Elles sont ouvertes à tous les jeunes dès 15 ans en priorité.

Leur principale spécificité est de former en mettant le jeune en situation réelle de production.

Le concept du « faire pour apprendre », est une pédagogie qui **s'appuie sur la pratique pour aller vers la théorie** tant dans les matières professionnelles que dans les matières générales. Accompagnés d'un Maître-Professionnel, **les élèves répondent à de vraies commandes passées par des clients industriels** au sein d'un atelier pédagogique au cœur de l'école. Ils passent au minimum 60% du temps de formation en situation de production.

Cet ancrage dans la vie économique et le rapport au client impliquent un haut niveau d'exigence et une responsabilisation de l'élève, qui lui apporte maturité et confiance en soi.

Elles préparent aux diplômes d'état : CAP et Bac Pro et titres à finalité professionnels enregistrés au RNCP.

Les frais de scolarité sont gratuits ou minimum pour favoriser la mixité sociale.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Jeune âgé de **15 à 18 ans** (dérogation possible à 14 ans sous certains critères)
- **Qualification** : Pas de sélection sur niveau scolaire mais un processus de recrutement formalisé : un stage découverte, un entretien post-stage durant lequel le jeune exprime clairement sa motivation, un avis favorable de la direction.

Durée : Coursus scolaire d'au minimum 2 ans

Type d'accompagnement : Personnalisé

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

Informations complémentaires

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 3 écoles labellisées à la rentrée 2024.

Plus d'informations :

- Il existe une Fédération Nationale des Écoles de Production : ecoles-de-production.com
- En 2018 les Ecoles de Productions sont reconnues dans la Loi «Pour la liberté de choisir son avenir professionnel».
- Les Ecoles de Production sont habilitées à percevoir la Taxe d'apprentissage et à nouer des conventions, notamment à caractère financier, avec l'Etat, les collectivités territoriales et les entreprises.

Solutions de formation initiale et continue des jeunes

Table des matières

Écoles de production

École de production	Localisation	Diplômes cibles	Contacts	Lien vers le site Mail Téléphone
Ecole de production Je fabrique mon avenir Site d'Istres	Pôle Aéronautique Jean Sarrail, Chemins des bellons, Quartier Prignan 13800 Istres	• CAP Réalisations industrielles en chaudronnerie	Directrice : Anne-Gaëlle VILLEMIANE	Lien vers le site de l'école villemiane@ecoledeproduction.com 07 66 35 35 29
Secteur d'activité : chaudronnerie/soudage				

Ecole labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'Etat des écoles techniques privées

Ecole de production Je fabrique mon avenir Site de la Seyne/Mer	94 Avenue Marcel Berre 83500 La Seyne/Mer	• CAP Réalisation industrielles en Chaudronnerie	Directrice : Anne-Gaëlle VILLEMIANE	Lien vers le site de l'école courtin@cfaiprovence.com 06 17 49 56 34
Secteur d'activité : chaudronnerie/soudage				

Ecole labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'Etat des écoles techniques privées

Ecole de production Je fabrique mon avenir Site de Nice	13, Avenue Simone Veil – ZAC Nice Meridia – Ilot 1.3 06200 Nice	• CAP Electricité	Directrice : Anne-Gaëlle VILLEMIANE	Lien vers le site de l'école lenci@ecoledeproduction.com 07 66 35 35 29
Secteur d'activité : industrie/bâtiment				

Fask Academy L'école de production de confection textile de la région Sud	Parc Eiffel des Aygaldes, bâtiment E, 35 Boulevard Capitaine Gèze 13014 Marseille	• CAP Métiers de la mode – vêtement flou	Directrice : Valérie PINTARD	Lien vers le site de l'école contact@fask-academy.org 06 23 78 40 04
Secteur d'activité : Métiers de la Mode				

Ecole labellisée par l'arrêté du 17 novembre 2023 portant reconnaissance par l'Etat des écoles techniques privées

NR Sud, l'école de production en énergie solaire.	1 Boulevard Charles Livon 13007 Marseille	• CAP Electricien-ne • Bac Pro Maintenance et efficacité énergétique	Directrice : Clémentine LACROIX	Lien vers le site de l'école contact@nrsud.fr 06 66 70 58 57
Secteur d'activité : filrière solaire et métiers de l'électricité, chauffage et climatisation basées sur les énergies propres				



<u>Démarche Mission Jeune</u>	84
<u>Parcours Emploi Compétences - PEC</u>	86
<u>PEC - CUI jeunes</u>	87
<u>Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement</u>	88
<u>Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise « citoyenne »</u>	89
<u>Entreprise Adaptée</u>	90
<u>Insertion par l'activité économique</u>	91
<u>Apprentissage</u>	92
<u>Contrat de professionnalisation</u>	94
<u>Liste des GEIQ (groupements d'entreprises d'insertion par la qualification) en PACA</u>	95
<u>Ecole de la 2^e Chance - E2C</u>	97
<u>Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE</u>	100
<u>Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ</u>	101
<u>Liste des UEAJ par département</u>	102
<u>Chantiers éducatifs - CRJ</u>	110
<u>Liste des Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert (STEMO) par département</u>	118
<u>Liste des correspondants insertion</u>	123

Démarche Mission Jeune

Il s'agit d'une démarche partenariale entre les missions locales et les entreprises de travail temporaire. Elle s'adresse aux jeunes de moins de 26 ans inscrits en mission locale et a pour but de leur faciliter l'accès à l'emploi.

Elle permet, dans le cadre de partenariats entre agences d'emploi et missions locales, d'accéder à des missions d'intérim et ainsi d'identifier, de préparer et d'accompagner des jeunes vers les métiers en développement sur un territoire.

La mission d'intérim devient un outil au service des parcours des jeunes :

- acquérir une première expérience et/ou multiplier les expériences professionnelles
- acquérir des compétences et des connaissances
- mesurer les savoir-être
- découvrir un métier et des environnements de travail différents
- confirmer son projet professionnel ou se réorienter
- avoir un revenu et être autonome

Il s'agit souvent pour les jeunes d'une première expérience professionnelle.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Moins de 26 ans
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé
- **Statut** : Intérimaire

Allocation :

Durée :

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'engagement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi individuel dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Missions locales et Entreprises de travail temporaire

Parcours Emploi Compétences - PEC / Contrat Unique d'Insertion - Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi CUI-CAE

Description générale

Le CUI est un contrat de travail conclu entre un employeur qui va percevoir une aide financière et un salarié qui va bénéficier d'une aide à l'insertion professionnelle. Le CUI-CAE s'adresse au secteur non marchand, public ou associatif.

Depuis janvier 2018, le Parcours Emploi Compétences (PEC) remplace les CUI-CAE et renforce l'accompagnement.

Il comprend :

- Un entretien tripartite qui réunit le prescripteur, l'employeur et le futur salarié au moment de la signature de la demande d'aide. Il doit permettre la formalisation des engagements ainsi que la déclinaison des compétences que le poste doit permettre d'acquérir parmi les compétences définies dans un formulaire en ligne,
- Un suivi dématérialisé durant le contrat, qui peut prendre la forme d'un livret de suivi dématérialisé,
- Un entretien de sortie entre le prescripteur et le salarié, en fonction des besoins de la personne, entre 1 à 3 mois avant la fin du contrat.

Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son bénéficiaire et aide financière pour l'employeur. Il vise à faciliter l'embauche des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi.

Le CUI-CAE est un contrat de travail de droit privé, à durée indéterminée ou à durée déterminée.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : Toute personne sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi • Statut : Salarié <p>Allocation : Salaire au moins égal au SMIC horaire</p> <p>Durée : durée minimale de la prise en charge de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, France Travail et Cap Emploi
- **Plus d'information** : [CUI-CAE](#) / [Parcours Emploi Compétences-PEC](#)

Parcours Emploi Compétences - PEC / Contrat Initiative Emploi jeunes

Description générale

Dans le cadre du plan « 1 jeune, 1 solution » le Contrat Initiative Emploi jeunes s'adresse aux jeunes éloignés du marché de l'emploi, âgés de moins de 26 ans et aux jeunes reconnus travailleurs handicapés, jusqu'à 30 ans inclus. Il vise à favoriser l'insertion professionnelle en proposant un parcours associant mise en situation professionnelle et accès facilité à la formation et à l'acquisition des compétences.

Le contrat initiative emploi (CIE) est un dispositif d'insertion professionnelle prenant la forme d'un **contrat de travail (CDD ou CDI)** comportant des actions d'accompagnement professionnel.

Tout au long du contrat, le jeune bénéficie d'un suivi personnalisé avec un conseiller (France Travail, mission locale, ou Cap emploi) et également d'un accompagnement par un tuteur nommé au sein d'une entreprise.

Le jeune peut développer son employabilité en obtenant une reconnaissance officielle de ses compétences grâce à la prestation Compétences PEC. Cette prestation permet au jeune selon son parcours de valider différents niveaux de compétences, elle comprend : la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), la Reconnaissance des Savoir-faire Professionnels (RSFP), ou encore l'obtention de la certification CléA (validation de connaissances de base).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16-25 ans et être sans emploi et rencontrer des difficultés d'accès à l'emploi.
- **Qualification** : Sans qualification ou diplôme
- **Statut** : Salarié

Allocation : Au minimum Smic horaire

Durée : durée minimale de la prise en charge de 6 mois renouvelables dans la limite de 24 mois, minimum temps de travail hebdomadaire de 20 heures

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Service public de l'emploi : Missions locales, France Travail et Cap emploi
- **Plus d'information** : [CIE Jeune](#)

Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement - SESAME

Description générale

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner vers un emploi d'éducateur sportif ou d'animateur, des jeunes de 16 à 25 ans rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle, résidant prioritairement au sein d'un quartier politique de la ville (QPV) ou d'une zone de revitalisation rurale (ZRR). Ce parcours individualisé permet à un jeune de suivre une formation qualifiante et en alternance, débouchant sur une qualification et, si possible sur un emploi. Un accompagnement financier de ce parcours de formation est possible.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16-25 ans • Qualification : Sans qualification ou diplôme <p>Allocation : Non</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Acteurs concernés** :
 - Acteurs du sport et de l'animation (clubs, associations jeunesse, collectivités territoriales)
 - Service Public de l'Emploi : Missions locales, France Travail, Cap Emploi
 - Réseau Information Jeunesse (CRIJ, BIJ, PIJ)
 - SIAO / CIO
 - OF des métiers de l'encadrement sportif et de l'animation
 - Structures et dispositifs de l'insertion des jeunes (E2C, EPIDE...)

Clause sociale de formation, partenariat avec l'entreprise citoyenne

Description générale

Le code des marchés publics a intégré des dispositions permettant de faire de la commande publique un outil en faveur de la lutte contre le chômage et l'exclusion. Le terme de « clauses sociales » regroupe l'ensemble de ces dispositions.

L'objectif est d'insérer des clauses sociales dans les marchés publics de l'éducation nationale, afin de permettre à un jeune en situation de décrochage scolaire de suivre un parcours d'insertion dans le monde de l'entreprise et de construire un projet professionnel.

En début d'année scolaire, la Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire (MLDS) en lien avec la mission des achats de l'académie ou de l'administration centrale, détermine le nombre de parcours d'insertion à mettre en place. Par la suite un prestataire est désigné et mis en relation avec la MLDS en vue de définir les modalités d'application de la clause sociale (accueil du jeune dans l'entreprise et activités proposées).

Le parcours d'insertion repose sur une approche individualisée et est construit en fonction du projet professionnel du jeune. Le jeune est accompagné par la MLDS , sous statut scolaire, tout au long de son parcours de formation et d'insertion. Le jeune est accompagné par la MLDS et par un tuteur dans l'entreprise. Des bilans croisés réguliers sont effectués.

Le parcours se déroule en 3 phases (chacune des phases peut se dérouler dans une entreprise différente tout en respectant le projet professionnel du jeune) :

- Découverte du monde de l'entreprise et des différents services (1 mois) ;
- Elaboration du projet professionnel (2 mois) ;
- Immersion dans l'entreprise en fonction du projet professionnel (3 mois)

A l'issue du parcours d'autres solutions peuvent être envisagées : reprise d'études en formation initiale, réorientation dans une autre filière de formation, contrat d'apprentissage, emploi direct.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 25 ans

Durée : 6 mois et environ 900 heures

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

Diagnostic / Bilan des compétences

Signature d'un contrat d'accompagnement

Formation

Stages / Immersion professionnelle

Aide à la recherche d'emploi

Aide à la mobilité

Accompagnement social

Exercice de la citoyenneté

Suivi dans le parcours / emploi

Bilan d'étape

Entreprise Adaptée

Description générale

La mission des entreprises adaptées est d'intégrer durablement les travailleurs handicapés dans l'emploi.

Elles permettent à leurs salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités, afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi. Les Entreprises Adaptées mettent en œuvre pour leurs salariés un accompagnement spécifique destiné à favoriser la réalisation de leur projet professionnel, la valorisation de leurs compétences et leur mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

Le travailleur est un salarié et il est rémunéré à 100% du SMIC minimum.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 ans minimum
- Orienté par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) vers le milieu ordinaire,
- Avoir une capacité de travail au moins égale au tiers de la capacité d'un travailleur valide

Allocation : SMIC minimum

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Insertion par l'Activité Économique - IAE

Description générale

L'insertion par l'activité économique (IAE) permet aux personnes les plus éloignées de l'emploi, en raison de difficultés sociales et professionnelles particulières (âge, état de santé, précarité) de bénéficier d'un accompagnement renforcé qui doit faciliter leur insertion professionnelle.

- Associations intermédiaires (AI) : permet à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières de travailler occasionnellement pour le compte d'utilisateurs.
- Entreprise d'insertion (EI) : opère dans le secteur marchand avec une finalité sociale et propose à des personnes en difficulté une activité productive assortie de prestations.
- Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI) : entreprise d'intérim dont l'activité est centrée sur l'insertion professionnelle.
- Ateliers et chantiers d'insertion (ACI) : proposent une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Tout public
- **Statut** : Salarié et parfois Formation Professionnelle Continue

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** :
 - Associations intermédiaires (AI)
 - Entreprise d'insertion (EI)
 - Entreprise de travail temporaire d'insertion (ETTI)
 - Ateliers et chantiers d'insertion (ACI)

Apprentissage

Description générale

Référents apprentissage

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Le contrat d'apprentissage (dans le secteur privé/public) est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié.

L'apprentissage permet de préparer :

- Un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire : certificat d'aptitude professionnelle (CAP), baccalauréat professionnel, brevet professionnel, mention complémentaire
- Un diplôme de l'enseignement supérieur : brevet de technicien supérieur (BTS), Bachelor universitaire de technologie (BUT), licences professionnelles, diplômes d'ingénieur, d'école supérieure de commerce, etc.
- Un titre à finalité professionnelle enregistré au répertoire national des certifications professionnelles, (RNCP), dont l'ensemble des titres professionnels relevant du ministère chargé de l'emploi.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : Accès au 16-29 ans
- **Qualification** : Dépend de la formation
- **Statut** : Apprenti (e)

Allocation : Pourcentage du Smic, le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de sa progression dans le ou les cycles de formation faisant l'objet de l'apprentissage

Durée : Durée du cycle de formation conduisant à l'obtention du diplôme ou du titre visé

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- Liste des établissements : l'apprenti.com/html/regions/region.asp

Apprentissage - Cellule régionale interministérielle d'accompagnement vers l'apprentissage

Les cellules régionales interministérielles d'accompagnement vers l'apprentissage peuvent fournir un appui renforcé si la jeune rencontre des difficultés pour trouver une formation ou un employeur.

Ces cellules peuvent par exemple aider si le jeune a débuté une formation en centre de formation d'apprentis (CFA) mais qu'il n'a pas encore trouvé d'employeur, si il souhaite débuter un apprentissage mais qu'il n'a pas trouvé ni employeur ni de formation ou encore dans le cadre de la recherche d'une nouvelle entreprise d'accueil à la suite d'une rupture de contrat.

À noter : en cas de difficultés, le jeune doit contacter dans un premier temps son CFA. Les cellules peuvent l'accompagner dans un deuxième temps, quand les difficultés persistent.

Cette cellule réunit l'ensemble des acteurs institutionnels – services déconcentrés de l'Etat, Missions Locales, France Travail, Opérateurs de Compétences (OPCO).

Elle n'a pas vocation à se substituer aux ressources et aux accompagnements existants et déjà proposés, plus particulièrement par les CFA et par les acteurs de l'orientation, mais elle intervient en complément de leur accompagnement.

La démarche s'adresse à tout élève et étudiant ayant formulé un vœu vers l'apprentissage via Affelnet ou Parcoursup et au-delà, à toute personne rencontrant des difficultés pour entrer en apprentissage en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Informations complémentaires

- Lien : demarches-simplifiees.fr/commencer/aide-apprentissage-paca

Contrat de professionnalisation

Description générale

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

Le jeune en contrat de professionnalisation bénéficiera :

- D'enseignements généraux, professionnels et technologiques dispensés par un organisme de formation, ou par l'entreprise elle-même si elle dispose d'un service de formation interne doté de moyens distincts de ceux des services de production.
Ces enseignements ont une durée comprise entre 15 % et 25 % de la durée totale du contrat de professionnalisation à durée déterminée ou de la période d'action de professionnalisation du contrat à durée indéterminée ; cette durée ne peut pas être inférieure à 150 heures.
- De l'accompagnement d'un tuteur désigné par l'employeur pour chaque salarié en contrat de professionnalisation. Le tuteur doit être un salarié qualifié de l'entreprise, volontaire, confirmé et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en rapport avec la qualification visée.

La qualification professionnelle reconnue peut être :

- Un diplôme ou titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles - RNCP ;
- Un certificat de qualification professionnelle (CQP) de branche ou interbranche ;
- Une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un CDD ou dans le cadre d'un CDI.

Dans tous les cas, le temps de travail du salarié en contrat de professionnalisation est identique à celui des autres salariés de l'entreprise.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus (26 ans moins un jour)
- **Statut** : Salarié

Allocation : le montant varie en fonction de l'âge du bénéficiaire et de son niveau initial de formation

Durée : CDD 6 à 12 mois, CDI 12 ou 24 mois

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification
- **Plus d'information** : [formation-en-alternance/contrat-de-professionnalisation](#)

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Liste des GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

GEIQ Implantation	Secteurs d'activités	Métiers	Contacts	Territoire d'intervention	Mail Téléphone
GEIQ A DOMICILE PROVENCE Toulon (83)	Aide à domicile	Assistant.e de vie aux familles	Aurore TUMBARELLO	Bassin de Toulon	secretariat@geiqaad83.fr 07 60 20 19 03
GEIQ AUTO-CAMION 2 ROUES SUD Avignon (84)	Automobile	Mécanicien / Carrossier / Vendeur	Loëtitia FIJALOWICZ	Vaucluse	contact.geiq.ac2rsud@gmail.com 07 68 04 35 15
GEIQ AGRICOLE PROVENCE VAUCLUSE Apt (84)	Agriculture	Ouvrier agricole (arboricole, viticole et maraichage) / Tractoriste	Christelle BARTHELEMY	Vaucluse	direction.geiqapv@gmail.com 06 19 40 81 35
GEIQ ANIMATION LOISIRS RECREATIFS PACA Aix-en-Pce(13)	Animation – Petite enfance - Loisirs	Animateur socioculturel / Accompagnant éducatif / Éducateur de jeunes enfants	Florence ABERLENC	Région PACA	contact@objectifplus.org 04 92 75 24 47
GEIQ AVENIR CHR Avignon (84)	Hôtellerie - Restauration	Commis de cuisine / Serveur / Barman	Nathalie LAFITTE	Région PACA	nathalie.lafitte@avenirchr.fr 07 66 64 41 18
GEIQ BTP 13 & MEDITERRANEE Marseille (13)	BTP	Métiers du gros œuvre et du second œuvre	Olivier DEHEZ	13, 83, 04 05, 06	od@geiqbtp13.fr 04 91 26 77 57
GEIQ BTP VAUCLUSE Avignon (84) + antennes (84) Cavaillon et Camaret	BTP	Métiers du travaux publics et du bâtiment	Christelle GOUGELIN	84	christelle.gougelin@unageiqbtp84.com 04 90 89 28 98
GEIQ FRUITS ET LEGUMES PROVENCE Châteaurenard (13) + antenne Cavaillon (84)	Logistique	Préparateur de commande en entrepôt / Cariste	Agnès PRATS	Bassins d'Avignon et Cavaillon	a.prats@gedpaca.com 04 90 24 33 90
GEIQ GELIT Aix-en-Pce (13) + antennes Miramas (13) et Nîmes (30)	Logistique	Cariste / Préparateur de commande / Opérateur de production / etc	Mathilde TRAPIED	13	m.trapied@ferguss.com 06 10 13 02 25
GEIQ GESTE VAUCLUSE Avignon (84)	Agroalimentaire	Conducteur de machine ou de ligne / Opérateur polyvalent / etc.	Pascale FONTANA	84	p.fontana@ressources84.fr 04 90 84 05 90

Informations complémentaires

- **Porteur** : Entreprises et Groupements d'employeurs pour l'insertion et la qualification

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Liste des GEIQ (Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification) labellisés en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

GEIQ Implantation	Secteurs d'activités	Métiers	Contacts	Territoire d'intervention	Mail Téléphone
GEIQ INDUSTRIE GARD, VALLEE ET DELTA DU RHONE Marseille (13) Siège en Occitanie	Industrie	Soudeur / Chaudronnier / Tuyauteur / Maintenanancier / etc	Jules TELLIEZ	Principalement 13	jules.telliez@geiq-industrie.com 06 83 59 17 05
GEIQ MER ET MONTAGNE Antenne Antibes (06), siège en AURA	Hôtellerie - Tourisme- Restauration	Commis de cuisine / Serveur / Barman	Julie POCCARD-CHAPUIS	06, 83	julie@geiq-2m.com 06 21 45 77 42
GEIQ METIERS DE LA MER Marseille (13)	Métiers de la mer	Stratifieur / Mécanicien nautique / Agent de maintenance nautique / etc.	Clio REDT	13	metiersdelamer@geiq-mer.com 07 45 72 00 69
GEIQ PAYSAGES Marseille (13)	Espaces verts	Elagueur / Ouvrier paysagiste / Ouvrier forestier / etc.	Christelle JOURDAN	Région hors 06	geiqpaysages@hotmail.com 04 91 46 41 67
GEIQ PAYSAGES Marseille (13)	Espaces verts	Elagueur / Ouvrier paysagiste / Ouvrier forestier / etc.	Christelle JOURDAN	Région hors 06	geiqpaysages@hotmail.com 04 91 46 41 67
GEIQ PROVENCE Marseille (13)	Multisectoriel : Logistique - Agroalimentaire - Transport de voyageurs	Transport de voyageur (conducteur) Agroalimentaire (opérateur de production, conducteur de ligne ...)	Romain PEKER	13	contact@geiqprovence.fr 04 91 47 02 26
GEIQ SERVICE EMPLOI PAYSAGE - ANTENNE Nice (06)	Espaces verts	Ouvrier du paysage	Marlène BOYER	06	contactnice@geiqpaysage.fr 07 44 89 21 20
GEIQ SILVER PACA Aubagne (13)	Médico-social	Accompagnant éducatif et social / Aide-soignant	Florent BRUN	06, 13, 83, 84	direction@gspaca.fr 06 69 97 12 29
GEIQ SPORT PACA Cabriès (13)	Sport	Educateur sportif Métiers annexes : administratif, agent de développement, chargé de communication, etc	Emilie BARTHES	Région PACA	emiliebarthes@franceolympique.com 04 42 10 22 06

Informations complémentaires

- Plus d'information : lesgeiq.fr / les-geiq-en-paca

Ecole de la 2^e Chance - E2C

Description générale

Le principal critère d'entrée est la motivation à s'engager sur une dynamique d'insertion professionnelle en profitant pleinement des moyens mis à sa disposition. La volonté personnelle de chaque jeune est une condition essentielle pour la réussite du projet individuel et pour l'équilibre collectif.

La spécificité de l'E2C est d'organiser un parcours individualisé dans la durée, basé sur l'alternance, afin de faciliter la construction d'un projet professionnel, l'acquisition des savoirs et des compétences nécessaires pour concrétiser durablement l'insertion professionnelle du stagiaire.

Ainsi, l'École de la 2^e Chance permet de :

- Développer ses compétences et ses connaissances pour mieux définir son projet professionnel.
- Trouver un emploi (CDD, CDI, Intérim, contrat en alternance....) dans le métier de son choix.
- Accéder à la formation (CAP, BAC....) adaptée à son projet professionnel.

De plus, les entreprises partenaires sont parties prenantes du dispositif et interviennent à toutes les étapes du parcours :

- En amont : par une contribution aux formations
- Pendant : par les stages, le coaching, la coopération autour de projets pédagogiques, les découvertes professionnelles.
- À l'issue : par un emploi, un contrat d'apprentissage, une formation qualifiante.

Fiche d'identité de la solution	Contenu de la solution
<p>Critères d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> • Age : 16 à 25 ans • Qualification : Sans qualification ou sans diplôme • Statut : Stagiaire de la formation professionnelle <p>Allocation : rémunération des stagiaires de la formation professionnelle</p> <p>Durée : individualisée jusqu'à 12 mois à temps plein (35h par semaine) et sur le schéma de l'alternance</p> <p>Type d'accompagnement : Individuel & collectif</p>	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Volume** : 6 E2C en Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Porteur** : Ecole de la 2^e Chance
- **Plus d'informations** : voir la page suivante

Ecole de la 2^e Chance - E2C

Liste des Ecoles de la 2^e Chance en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nom	Adresse	e-mail	Téléphone
E2C des Alpes-de-Haute-Provence 	IAP Siège et site principal 456 boulevard Saint-Joseph ZI Saint-Joseph 04100 Manosque CS40037	contact.e2c@iap.asso.fr iap.manosque@iap.asso.fr	04.92.77.93.39
	Second site 4 avenue de Verdun 04000 Digne-les-Bains	contact.digne@e2c-alpesdehauteprovence.fr	04.92.81.45.88
E2C des Hautes-Alpes 	Siège et site principal Rue des Lauriers 05000 Gap	E2c05@afpa.fr	06.07.06.64.40
	Second site 4 Av. René Froger, 05100 Briançon		06.07.96.95.00
E2C des Alpes-Maritimes 	Siège et site principal 52, avenue Denis Séméria 06300 Nice	contact@e2cnicecotedazur.fr	04.93.31.63.59
	Second site 455 Promenade des Anglais, Porte de l'Arénas, RdC A 06000 Nice	contact.arenas@e2cnicecotedazur.fr	04.12.05.20.05

Ecole de la 2^e Chance - E2C

Liste des Ecoles de la 2^e Chance en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Nom	Adresse	e-mail	Téléphone
 E2C de Marseille 2 sites dont le principal avec 2 antennes	Siège et site principal Campus de Saint-Louis : 360 ch. de la Madrague Ville 13015 Marseille	decouverte@e2c-marseille.net	04.96.15.80.40
	Antenne de Miramas 18 rue des Chirons 13140 Miramas		
	Site de Romain-Rolland 343 bd Romain-Rolland 13009 Marseille		
	E2C Var - Toulon Campus de la grande Tourrache Avenue François Arago - ZI Toulon Est 83130 La Garde		
 E2C du Var	E2C Var - TPM Ouest 55 Av. de Rome 83500 La Seyne-sur-Mer	contact@e2c-var.fr	04.83.69.19.10
	E2C Var - Provence verte Quartier du Plan 83170 Brignoles		04.94.21.63.38
	E2C Var - DPVA 3 Avenue du Maréchal Juin 83310 Draguignan		06.66.14.48.88
	E2C Var – Golfe de St-Tropez Espace Marceau – 59 rue Marceau 83310 Cogolin		04.94.68.33.58
	E2C Var - ECAA 311 avenue Lou Gabian 83600 Fréjus		04.94.53.13.28
	E2C Var - ECAA 311 avenue Lou Gabian 83600 Fréjus		04.94.51.74.61
	Site principal Centre de formation Avignon 28 Avenue de Fontcouverte 84000 Avignon		
 E2C du Vaucluse	E2C Vaucluse - Orange 289 Avenue Maréchal Foch 84100 Orange	e2c.vaucluse@crfp.eu	04.90.32.45.40
	E2C Vaucluse - Carpentras 215/217 Avenue du Comtat Venaissin 84200 Carpentras		
	E2C Vaucluse - Cavailon 505 route des Courses 84300 Cavailon		
	E2C Vaucluse - Apt 434 avenue Victor Hugo 84400 Apt		

Etablissement Pour l'Insertion Dans l'Emploi - EPIDE

Description générale

L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) aide les jeunes de 17 à 25 ans peu ou pas qualifiés qui ont le plus de difficultés à trouver un travail ou une formation. Il y a 20 centres EPIDE répartis sur toute la France. L'EPIDE accompagne les jeunes en difficultés et qui n'arrivent pas à trouver un travail. Les centres EPIDE accueillent aussi les jeunes titulaires d'un CAP, BEP ou d'un baccalauréat qui ne sont ni en formation, ni en stage, ni en emploi et qui peinent à trouver leur voie. Pendant huit mois environ, les jeunes sont en internat. Ils sont logés au centre EPIDE du lundi au vendredi.

Cependant, le centre ouvre son internat le week-end et durant les périodes de vacances, de ce fait les jeunes volontaires en difficulté/absence de logement pourront être hébergés s'ils le souhaitent durant ces périodes.

Au centre, ils suivent un programme intensif, très différent de ce qu'ils ont connu à l'école. Ce programme comprend :

- Un suivi du projet professionnel par un chargé d'insertion professionnelle ;
- Une remise à niveau et/ou des formations centrées sur les métiers visés ;
- Le passage du code de la route et la préparation au Permis B ;
- Des activités physiques et culturelles ;
- Un accompagnement social et sanitaire ;
- Des actions de solidarité.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 17 à 25 ans
- **Qualification** : aucune qualification ou NEET peu qualifiés

Allocation : 460 € par mois (non imposable), plus une prime de 89.29 € capitalisée mensuellement et reversée 3 mois après la fin du parcours, soit un montant global de **552.29 €**.

Durée : 8 mois

Type d'accompagnement : Individuel & Collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'engagement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi individuel dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : EPIDE Marseille : 2, traverse de l'Oasis 13015 Marseille
- **Plus d'informations** : Fabienne ARRENOUS (Contact pour le recrutement des volontaires uniquement) - Tél : 04 95 06 26 12 - 06 18 14 37 34
- e-mail : fabienne.arrenous@epide.fr
- Pour tout autre demande : Tél. : 04 95 06 25 70

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Description générale

Les UEAJ sont des établissements relevant de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le réseau des UEAJ s'intègre dans une prise en charge globale des mineurs sous main de justice, individualisée et coordonnée, en lien avec les dispositifs de droit commun.

La prise en charge en UEAJ vise le retour du jeune dans les dispositifs de droit commun afin de lui permettre une insertion sociale, professionnelle ou scolaire.

La pédagogie a vocation à soutenir la (re)mobilisation du jeune dans son parcours d'insertion en favorisant sa venue sur la structure, l'apprentissage de savoirs-être et de savoirs de base et son implication dans la dynamique d'insertion vers l'emploi/formation.

Cette intervention s'appuie sur un emploi du temps qui structure l'ensemble de la semaine du jeune et peut intégrer des actions conduites conjointement avec des dispositifs de droit commun tels que la scolarité, l'orientation ou la formation.

Elle s'appuie sur l'organisation d'activités qui doivent permettre au jeune :

- D'acquérir des compétences psycho-sociales nécessaires au savoir-être en société
- D'accroître ses connaissances et compétences fondamentales
- De s'investir dans des domaines diversifiés

Enfin, cette intervention a pour objectifs :

- D'accompagner le jeune jusqu'à l'élaboration et la formalisation d'un projet d'insertion scolaire ou professionnelle
- D'accompagner la réalisation effective du projet d'insertion par la mobilisation de l'ensemble des ressources disponibles

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 13 à 21 ans
- **Qualification** : Pas de niveau de qualification exigé

Durée : Dépend de l'accompagnement

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

	Diagnostic / Bilan des compétences
	Signature d'un contrat d'accompagnement
	Formation
	Stages / Immersion professionnelle
	Aide à la recherche d'emploi
	Aide à la mobilité
	Accompagnement social
	Exercice de la citoyenneté
	Suivi dans le parcours / emploi
	Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur** : Protection Judiciaire de la Jeunesse

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Unité Educative d'Activité de Jour - Aix en Provence

Spécificités du projet de service

Admission : Tout jeune peut être accueilli car la pédagogie sera adaptée en fonction de son profil, de ses capacités. Il n'y a pas de critère d'admission. La durée moyenne est de 6 mois.

Objectif visé : Obtenir un contrat d'apprentissage ou intégrer un centre de formation.

Modules : Ateliers professionnels (second œuvre/espaces verts/cuisine) / Emploi et Découverte de l'entreprise / Validation du « Cléa » et formation au code de la route (ARS) / Des ateliers santé, groupe de paroles, sportifs et visites culturelles viennent compléter l'emploi du temps

Public bénéficiaire

Public mixte de 15 à 21 ans

Les - de 16 ans doivent être inscrits dans un collège et bénéficier du statut d'élève

Les + de 16 ans ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle et bénéficient d'une rémunération ASP

Partenariats

CIAM Aix – AAI – SOS drogue international – Institut de l'image d'Aix – Association La Source Sainte Victoire – Mairie de Gardanne – Mission Locale – Education nationale – RESADO, CRIPS (santé) – ARES – ITEP Saint-Yves – ACTE 13

Contact

2145 Chemin de la Rapine – 13090 Aix en Provence

e-mail : ueaj-aix-en-provence@justice.fr / Tel : 04 42 23 33 09

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Unité Educative d'Activité de Jour – Sylvestre- Marseille

Spécificités du projet de service

L'UEAJ Sylvestre propose un accueil immédiat et inconditionnel pour les jeunes les plus éloignés de l'insertion.

Principaux objectifs :

Faire acquérir ou consolider les connaissances et compétences psychosociales des jeunes
Remobiliser autour des savoirs fondamentaux
Accompagner le jeune vers les apprentissages professionnels et/ou les formations certifiantes ou qualifiantes

Préparations au CACES et accompagnement aux examens
Préparation au permis B (code et conduite)

Bonne pratique:

Expérimentation AFPA/PJJ : accueil d'un conseiller AFPA sur site pour développer l'offre d'insertion

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 21 ans, suivis par la PJJ, ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Association Léo Lagrange – AFPA – Groupe ARPEJ Solidarité PACA SOS ADDICTIONS – JAM – Mission Locale – TAPAJ – ADDAPT 13 – AST Formation – Le Cana – JB FOUQUE – Maison de l'apprenti - BCFTP – ACADEL

Contact

7, impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille
e-mail : stei-marseille@justice.fr / Tel : 04 96 13 10 05

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Unité Educative d'Activité de Jour - Ecole d'Application - Marseille

Spécificités du projet de service

MASMENA (Module d'Accueil Scolaire des Mineurs Etrangers Non Accompagnés) : c'est un dispositif conjoint PJJ/EN – Mission de Lutte contre le Décrochage (MLDS). Ce dispositif accueille des jeunes nouvellement arrivés sur le territoire (- d'un an), parlant pas ou peu français.

Objectif : apprentissage de la langue en vue de passer les diplômes d'acquisition de la langue française et viser une orientation scolaire du droit commun.

AUER (Accueil d'Urgence Evaluation Rapide) :

Dispositif conjoint PJJ/EN qui accueille des jeunes en échec et en errance scolaire résidant exclusivement à Marseille, sur une temporalité de 7 semaines.

Objectif : effectuer un bilan pluridisciplinaire (éducatif, scolaire, psychologique/cognitif) de chaque jeune en vue de préconisations en fin de parcours auprès de l'EN. Chaque jeune doit avoir un statut d'élève à son entrée dans le dispositif.

Public bénéficiaire

MASMENA : Mineurs non accompagnés ne pouvant bénéficier des plateformes MNA de l'EN.

AUER : Jeunes de moins de 16 ans, en rupture avec les institutions, faisant l'objet d'absentéismes, de manquements répétés au règlement intérieur. Tout public, y compris les jeunes suivis au civil et/ou au pénal.

Partenariats

Education nationale et FAIL – Ludothèque Terre ludique – Association Tête de l'Art – CRIPS PACA – Opéra de Marseille – JAM – CIO Belle de Mai – Ballet National de Marseille – Compagnie la Botilar

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7, impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

e-mail : ueaj-marseille-ecole-application@justice.fr / Tel : 04 91 66 46 43

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Unité Educative d'Activité de Jour - Classe Passerelle - Marseille

Spécificités du projet de service

Les classes passerelles sont un dispositif conjoint Education Nationale (EN) – Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ) qui fait partie des dispositifs relais de l'EN. Ce sont des classes de troisième qui permettent un accueil temporaire adapté des collégiens en décrochage scolaire et qui ont pour objectif de favoriser la re-scolarisation et la resocialisation de ces élèves.

Objectifs :

Remobiliser les jeunes autour des apprentissages

Lutter contre l'errance, la délinquance et la rupture scolaire

Viser à l'insertion sociale par la construction d'un projet scolaire et/ou professionnel en vue d'une orientation dans un dispositif de droit commun en favorisant :

Les sorties culturelles, citoyennes, professionnelles et sportives

La remobilisation, remise à niveau dans toutes les matières générales en référence au socle commun des connaissances et des compétences et en respect des cinq thématiques suivantes : sport, culture, santé, métiers formations, citoyenneté

La découverte du monde professionnel en ateliers internes, en stages professionnels internes/externes

Public bénéficiaire

Jeunes de 13 à 16 ans, suivis par la PJJ, ou hors mandat judiciaire inscrit à l'Education Nationale

Partenariats

Education nationale et FAIL (accès au CIO) – Structures ASE et SAH, et MDS (milieu ouvert PJJ) – Jeunes Addictions Méditerranée (JAM) – CESAM 13 (bilans santé – planning familial) – CFA Corot et Lycées (accueil stages courts) – Service Insertion Professionnelle Jeunes (SIPJ) + réseau employeurs – AVAD (aide aux victimes) Association

Dispositifs conjoints EN/PJJ avec partenariats et financements autour de la : santé /Conseil Départemental / Conseil Régional / Mairie /Préfecture /Mission Locale

Convention de partenariat EN/PJJ – COPIL DCPRS

Contact

7, impasse Sylvestre – BP 90 – 13381 Marseille

e-mail : ueaj-marseille-classe-passerelle@justice.fr / Tel : 04 96 13 10 05

Les Unités éducatives d'activités de jour UEAJ (Secteur conventionné)

Département des Bouches-du-Rhône (13)

Remise à Niveau + Linguistique à visée socio-professionnelle Arles – PFPA / Direction Territoriale

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective :

- Formations:

Illettrisme FLE, inclusion numérique, métiers du social et sanitaire, : inclusion par le sport, permis, TRE, CV etc...socialisation linguistique à visée professionnelle
Champs également travaillés : attitude, minimum de maturité, motivation, mobilité, temps de soutien à la parentalité

Découverte (travail insertion sociale et activités ponctuelles)

Esprit critique (travail autour des médias numériques)

Acquisition (avec des suivis en interne et en externe)

Qualifiant

Public bénéficiaire

Jeunes de 18 à 25 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Capacité d'accueil : 10 places

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, Pôle Emploi, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, ACCM, département.

Partenaires Insertion : Mission locale, Pôle Emploi, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, Groupe SOS, Restau du cœur, secours populaire

Partenaires Santé :

Hôpital d'Arles, OSIRIS, AVEC, ONELA, AZAE, ADMR, CSAPA Camargue (la maison jaune).

Activités socio-éducatives (culture/sport)

Maison des associations Arles

Contact

Adresse : 4, Avenue Victor HUGO

13200 Arles

e-mail : s.mozol@pfpa-formations.com / Tel : 04 90 96 01 19

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Var (83)

Unité Educative d'Activité de Jour - Toulon

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective** : Ateliers collectifs sur le vivre ensemble, le savoir être, les compétences **psychosociales, et la citoyenneté**
- Adaptabilité – hébergement : Accompagnement individualisé au plus près des besoins de chaque jeune accueilli, logique de « parcours »
- **Activités de jour proposées** : Activités techniques (restaurant d'application entre autres) – Activités culturelles et sportives – Scolarité – Modules de soutien vers l'emploi
- **Séjours et camps** : Participation aux évènements et régionaux, ainsi qu'aux manifestations nationales de la PJJ
- **Expérimentations, bonnes pratiques** : Parcours coordonné MILDECA/FNES/UFOLEP – Expérimentation AFPA/PJJ : accueil d'un conseiller AFPA sur site pour développer l'offre d'insertion
- **Accompagnement au parcours qualifiant** : Passage de l'ASSR - Préparation au CFG - Accompagnement au B2i et aux PSC1 – Création d'un livret de compétences des jeunes

Public bénéficiaire

Jeunes de 14 à 21 ans, suivis par la PJJ ou l'ASE ou inscrits en Mission Locale, ou encore décrocheurs scolaires

Partenariats

Partenaires insertion : Education nationale - Mission Locale – AFPA – E2C – FOL 83

Partenaires santé : CODES – ARPEJ - MDA

Partenaires Sport et Culture : UFOLEP – Théâtre liberté – Radio Active – Modi mage – Camp des Milles

Contact

124, boulevard de la roseraie, 83200 Toulon

e-mail : ueaj-toulon@justice.fr / Tel : 04 94 91 29 13

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Var (83)

Unité Educative d'Activité de Jour - APS Fréjus

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective :

L'Activité est de 20 à 25 heures par semaine en modules collectifs et en accompagnement individuel. Le jeune inscrit sur le dispositif de formation obtient le statut de stagiaire de la formation professionnelle. Avant la formalisation de l'entrée du jeune un référent de parcours est nommé, il a en charge l'accompagnement du jeune et la coordination entre les différents partenaires intervenants dans la situation

Objectif général : Construire les étapes d'un parcours personnalisé traitant les freins à une insertion sociale et professionnelle, et accompagner la construction personnelle des étapes vers une solution d'entrée ou de retour dans le droit commun, en milieu ordinaire ou en milieu protégé

Adaptabilité – mises en stage : L'accompagnement est contractualisé, un projet individuel permet de définir les objectifs à atteindre. La durée d'accompagnement est variable et s'adapte à la capacité du jeune, à son rythme et à son évolution. La souplesse dans l'accompagnement permet de mettre le jeune au cœur de son projet. Les parcours sont perlés de mises en situation professionnelles dès lors que le jeune est prêt.

Activités de jour proposées:

- Atelier critique aux médias
- Atelier de prévention des risques routiers
- Ateliers de prévention santé environnement
- Ateliers informatiques
- Ateliers de culture générale
- Ateliers de productions
- Elaboration du projet professionnel
- Initiation au code de la route
- Participation aux différents forums de l'insertion
- Initiation sportive
- Maîtrise des savoirs de bases : Mathématiques, Français

Public bénéficiaire

Jeunes âgés de 16 à 25 ans, en situation d'errance éducative, **dont 50 % sont sous main de justice**. Femmes, hommes, issus des communes de la communauté d'agglomération ECAA

Capacité d'accueil : 25 à 30 jeunes par an, entrée et sortie permanente, maximum 12 jeunes en salle

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, Aide sociale à l'enfance, UEMO de Fréjus, AEMO, École de la 2^{ème} Chance, France Travail, Association Entraide 83, Mairie de Fréjus...

Partenaires Insertion : Entreprises locales, Stelo formation, CFA...

Partenaires Santé : Promo soins, Axis, Sofa...

Activités socio-éducatives (culture/sport) : Visites des musées, Médiathèque de Saint-Raphaël, Visite du camp des milles, initiation sportive, chemin des douaniers, barrage de Malpasset...

Contact

APS Fréjus, 234 rue de l'Avelan, 83600 Fréjus – e-mail : contact@assp-aps.fr / Tel : 04 94 52 35 91

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Secteur Public)

Département du Vaucluse (84)

Unité Educative d'Activité de Jour - Avignon

Spécificités du projet de service

- **Axes de la prise en charge collective :**
 - Accueil et octroi d'un statut d'élèves ou de stagiaire de la formation professionnelle
 - 4 axes de travail : **Découverte - Esprit critique – Acquisition - Qualifiant**
- **Adaptabilité – mises en stage :**
 - Développement réseaux partenaires + suivi en stages
- **Activités de jour proposées :**
 - Divers ateliers (culture et savoirs de base, AMES, menuiserie ou métallique, vie sociale et professionnelle) – Technique de recherche d'emploi (séjours et camps, expérimentations, bonnes pratiques, accompagnement vers l'emploi)
- **Accès à du qualifiant :** sur de la logistique / code de la route / permis de conduire
- Construction d'un livret de compétences
- Certification ASR, B2i, PSC1, PIX

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 16 ans en rupture scolaire

Jeunes de plus de 16 ans suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Partenariats

Partenaires institutionnels principaux : Mission Locale – Education Nationale

Partenaires insertion : AFPA – AILE

Partenaires santé : CODES ANPAA

Activités socio-éducatives : ARTS UP + VOLT – Léo Lagrange

Contact

Courtine Mourre Frais-45, rue du Mourelet, 84 000 Avignon

e-mail : ueaj-avignon@justice.fr / Tel : 04 90 88 56 56

Chantiers éducatifs – Cadre de la Convention Justice Région - CJR

Description générale

Les chantiers éducatifs sont une offre complémentaire aux UEAJ PJJ, prévoyant un accompagnement spécifique de jeunes particulièrement éloignés de toute démarche insertion/formation, via une mise en activité du type « chantier éducatif » (mise en activité dans une dynamique professionnelle).

Objectifs : Construire un parcours individualisé et personnalisé, pour permettre l'acquisition de compétences nécessaires à une insertion socio-professionnelle durable

Public cible : Jeunes 16/25 ans en rupture, en errance éducative, en voie de décrochage avec le système de formation initiale et/ou cumulant des problématiques constituant les freins à une insertion sociale et professionnelle pérenne.

Publics prioritaires : 16/21 ans, suivis par les services judiciaires, de l'ASE ou les services de prévention spécialisée ou placés sous main de justice en risque de décrochage ou en rupture.

Missions : Offrir un contenu pédagogique favorisant une posture d'apprenant et adapté aux besoins spécifiques du public cible, doublé d'un accompagnement éducatif renforcé en vue de limiter les ruptures de parcours.

Modalités opérationnelles : mises en situation/implications dans le monde social et/ou professionnel + modules visant à lever les obstacles à l'insertion

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 25 ans
- **Qualification** :

Allocation : Seuls les jeunes âgés de 16 à 21 ans perçoivent une rémunération, variable selon l'âge, la situation familiale et les activités professionnelles antérieures

Durée : Propre à chaque organisme

Type d'accompagnement : Individuel & collectif

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat d'accompagnement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Porteur / Gestionnaires** : 10 associations & organismes de formation sur PACA
- **Localisation en PACA** : 04 : Digne-les-Bains (Ligue de l'enseignement 04) / 05 : CEFP
06 : Grasse (Asprocep) / 13 : Marseille (JB Fouque, Sud Formation, Appel d'Aire)
83 : Fréjus-St Raphaël (APS CJ), Châteauvert (Fondation apprentis Auteuil)
84 : Avignon (Restaurant Graines de Piment, AFPA logistique, Association VOLT projet ENA)

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Alpes-de-Haute-Provence (04)

Chantier Ecole de Digne-les-Bains

Ligue de l'enseignement des Alpes-de-Haute-Provence

Spécificités du projet de service

Axe de la prise en charge collective : (statut de stagiaire de la FP rémunérée par la PJJ jusqu'à 21 ans)

Découverte : Situations de productions réelles/chantiers sur des situations d'aménagement du cadre de vie : détapisser un mur, poser une étagère, peindre une surface, tailler une haie, réaliser un petit meuble en bois de palettes, etc.

Esprit critique : Acquisition des compétences du référentiel CLÉA Numérique qui traite des usages fondamentaux du numérique au sein de l'environnement de travail, mais également de la vie sociale, civique et culturelle des jeunes. De manière transversale sont travaillés également les savoirs de base, la navigation Internet, la communication des données personnelles, l'image de soi et, par extension, permet de lutter contre les préjugés et les discriminations.

Acquisition : Accompagnement global du jeune par le formateur référent, conseiller en insertion professionnelle, sur la levée des freins périphériques (santé, mobilité, transport, garde d'enfants, etc.)

Qualifiant : Adaptabilité – mises en stage : Périodes d'immersion en entreprise suivant le projet professionnel de chaque jeune

Activités de jour proposées : Suivi par un psychologue dans le cadre de l'animation de l'atelier de développement des compétences psychosociales : entretiens individuels et groupes de parole

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 29 ans, suivis par la PJJ, le SPIP, l'ASE et/ou inscrits en Mission Locale, France Travail et/ou Cap Emploi (Capacité d'accueil : 8 places, entrées/sorties permanentes soit environ 27 jeunes/an)
Accessibilité aux personnes en situation de handicap, restrictions médicales selon les chantiers

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : PJJ, SPIP, ASE, Mission locale, Préfecture des AHP, commune de Digne les Bains, Conseil Régional
- Partenaires Insertion : SIAE, entreprises du secteur privé, associations caritatives
- Partenaires Santé : CPAM/MSA, MDPH, Cap Emploi, médecin traitant, CSAPA, CMP, MDA, etc.
- Activités socio-éducatives : Action culturelle entièrement dédiée aux publics : le P'tit Chantier Artistique

Projets de mixité sociale : partenariat avec une école primaire et un accueil collectif de mineurs, permet aux jeunes de se mettre en responsabilité vis à vis de plus petits : travail en binôme et tuteurage d'un groupe d'enfants de 8-10 ans sur un projet d'aménagements de jardin collectif, en utilisant le surcyclage

Lutte contre le racisme et l'antisémitisme : dans le cadre du suivi réalisé par la psychologue et du travail partenarial avec des associations dédiées (CIDFF, Manosqueer, etc.)

Contact

Anne Lise Chabanel 9, chemin des Alpilles e-mail : fol04formation@laligue-alpesdusud.org
04000 Digne-les-Bains Tel : 04 92 30 91 12/ 07 66 36 01 21

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Hautes-Alpes (05)

Centre Educatif et de Formation Professionnelle ADSEA - Aspres-sur-Buëch

Spécificités du projet de service

Axe de la prise en charge collective :

Le CEFP est une Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) disposant d'un outil de formation conduisant à des formations qualifiantes dans le but d'obtenir un titre professionnel de cuisinier ou de conducteur d'engins

L'hébergement en internat ou semi-internat est réparti sur 3 unités dont chacune accueille 5 à 6 jeunes. Un appartement situé sur la commune de Veynes est également mis à disposition pour les jeunes majeurs, ainsi qu'un partenariat avec le FJT de Gap dans le cadre

de la continuité du parcours de formation (contrat d'apprentissage, parcours professionnel).

Le restaurant application est en plein de cœur de ville à Veynes

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 18 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Capacité d'accueil :

12 jeunes confiés par la PJJ

12 jeunes confiés par l'ASE

Partenariats

- **Partenaires institutionnels principaux et insertion,** :PJJ, Mission locale, pôle emploi, CFA, ADSEA 05 ...
- **Partenaires Santé :**
CSAPA - ARPEJ - PLANNING FAMILIALE COTO MALTESE A GAP- MEDECINS- CODES

- **Activités socio-éducatives (culture/sport) :**

Les Hautes-Alpes sont un territoire privilégié pour la pratique des sports de nature : ce sont tout à la fois des paysages variés, un environnement naturel préservé et la possibilité de pratiquer tant les sports aériens que d'eau-vive ou aquatiques et terrestres

Contact

Adresse : CEFP – ADSEA 05

05140 Aspres sur Buëch

e-mail : cefp@adsea05.fr

Tel : 04.92.58.60.04

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Alpes-Maritimes (06)

Chantier Educatif Apprentis Auteuil - Grasse

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective :

- Prendre en charge des publics jeunes ne pouvant pas entrer sur des dispositifs de droit commun et en rupture scolaire et/ou sociale, dans un souci de mixité
- Aider le jeune à se construire individuellement et socialement, à (ré) intégrer une dynamique d'apprentissage dans un groupe élargi
- Rendre le bénéficiaire « acteur » de son parcours
- Travailler sur la place et le rôle du citoyen, sur les valeurs républicaines, les savoirs de base au travers d'un chantier
- Rendre le bénéficiaire « actif » dans la société
- Optimiser l'insertion professionnelle par le repérage, l'identification et le traitement des freins ainsi que la mise en œuvre de toutes actions et démarches visant cet objectif
- Découvrir des secteurs d'activité porteurs d'emploi
- Accompagner vers l'emploi ou vers une formation qualifiante en favorisant la sécurisation du parcours
- Lutter contre la récidive

Adaptabilité : périodes d'immersion professionnelle à la carte

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 25 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale
Capacité d'accueil : 20 places en simultanée ou 35 places à l'année

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, ASEF, PJJ
- Partenaires Insertion : Autres dispositifs d'apprentis d'Auteuil
- Partenaires Santé : ARPAS, CMP
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Musée International de la Parfumerie, Le Théâtre de Grasse, CIDIsol pour le Slam, l'ESAM pour les activités de plein air.

Contact

51 Chemin de la Tourrache, 06130 GRASSE (site accessible par la ligne ZOU 610)
cf.grasse@apprentis-auteuil.org, Tel : 04.93.70.97.97

Les Unités éducatives d'Activités de Jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13)

Remise à Niveau + Linguistique à visée socio-professionnelle PFPA - Arles

Spécificités du projet de service

Axes de la prise en charge collective :

Formations :

- Illettrisme FLE, inclusion numérique, métiers du social et sanitaire : inclusion par le sport, permis, TRE, CV etc...socialisation linguistique à visée professionnelle
- Champs également travaillés : attitude, minimum de maturité, motivation, mobilité, temps de soutien à la parentalité
- Découverte (travail insertion sociale et activités ponctuelles)
- Esprit critique : travail autour des médias numériques
- Acquisition (avec des suivis en interne et en externe)
- Qualifiant
- Adaptabilité – mises en stage
- Activités de jour proposées

Public bénéficiaire

Jeunes de 18 à 25 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale

Capacité d'accueil : 10 places

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, France Travail, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, ACCM, département.
- Partenaires Insertion : Mission locale, France Travail, Pôle d'Insertion, Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles, CAF, Groupe SOS, Restau du cœur, secours populaire.
- Partenaires Santé : Hôpital d'Arles, OSIRIS, AVEC, ONELA, AZAE, ADMR, CSAPA Camargue (la maison jaune).
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Maison des associations Arles

Contact

4 Avenue Victor Hugo, 13200 Arles

e-mail : s.mozol@pfpa-formations.com

Tel : 04 90 96 01 19

Accessibilité : lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h0 à 16h30.

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13)

Service d'Insertion Professionnelle – Sauvegarde 13- Marseille

Spécificités du projet de service

Objectifs :

- Lutte contre le décrochage scolaire,
- Accompagnement individualisé vers une formation ou un emploi,
- Découverte de métiers à l'appui d'un réseau d'employeurs,
- Remobilisation et revalorisation des jeunes accompagnés
- Prévenir et au cas échéant, réparer les ruptures de parcours.

Axes de la prise en charge individuelle :

Chaque parcours est adapté aux difficultés, aux besoins et à la temporalité de chacun et se construit en plusieurs étapes :

1. Accueil et diagnostic partagé de la situation.
2. Recherche/construction d'un projet adapté
3. Accompagnement en immersion professionnelle et/ou vers un centre de formation.
4. Evaluation et orientation

L'équipe élabore, ajuste et réajuste avec le jeune son projet professionnel tout au long de l'accompagnement et autant que nécessaire.

Public bénéficiaire

Jeunes de 15 à 29 ans :

- Domiciliés sur les Bouches-du-Rhône
- Pouvant être sous le coup d'une mesure judiciaire au civil ou au pénal
- Scolarisés ou non
- Pouvant être en situation de handicap

Partenariats

- **Partenaires institutionnels principaux** : PJJ, Mission locale, ASE, CHRS, dispositifs socio-éducatifs, Plates-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), inspection académique...
- **Partenaires Insertion** : CFA, Inspection académique, Chantiers d'Insertion , organismes de formation, solutions structurantes... et de nombreuses entreprises et groupes commerciaux sur l'ensemble du département.

Contact

180 Rue de Rome, 13006 Marseille, e-mail : sip@sauvegarde13.org, Tel : 04 91 55 84 46
Arrêt Castellane / Métros 1 et 2 / Tram 3 / Bus 19, 41, 54, 73, 74

Intervention sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône : Pour plus d'information sur les différents secteurs et les coordonnées des intervenants : sauvegarde13.org/les-etablissements-et-services/protection-enfant/insertion-professionnelle-jeunes

Solutions d'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Table des matières

Les Unités éducatives d'activités de jour - UEAJ (Conventionné PJJ)

Département des Bouches du Rhône (13)

Plateforme de formation et d'insertion Le Grand Pin Association Fouque /Concorde - Marseille

Spécificités du projet de service

Apprentissage en situation réelle de travail dans le restaurant pédagogique.

- **Dispositif préqualification/ Remobilisation** : Remise à niveau et élaboration du projet

- **Formations qualifiantes** : 3 Titres professionnels :

- Cuisinier(ère)
- Agent(e) de restauration
- Serveur(euse) en restauration

Stagiaire de la formation professionnelle

Entrées et sorties permanentes

Parcours personnalisé

Ateliers divers par petits groupes

Public bénéficiaire

Jeunes de 16 à 29 ans, suivis par la PJJ, par l'ASE ou inscrits en Mission Locale, France Travail, Ecole de la deuxième chance

Capacité d'accueil : 30 places

Partenariats

- Partenaires institutionnels principaux : Mission locale, Sauvegarde 13, ADDAP 13, PJJ, IME
- Partenaires Insertion : Entreprises d'insertion et Mission locale
- Partenaires Santé : JAM, CESAM
- Activités socio-éducatives (culture/sport) : Génération solidarité

Contact

Adresse : 430 Avenue de Mazargues

13008 Marseille (Accessibilité : Bus 22, 23, 45, arrêt Ste Anne)

e-mail : grand.pin@jbfouque.org / emmanuelle.di.trento@jbfouque.org

Tel : 04 91 77 95 56

Les Unités éducatives d'activité de jour (UEAJ) (Conventionné PJJ)

Département du Vaucluse (84)

ENA : ECOLE NUMÉRIQUE DES APPRENTISSAGES- Association VOLT par l'image et le son- Avignon - Direction Territoriale PJJ Alpes Vaucluse

Spécificités du projet de service

✓ Axes de la prise en charge collective :

Objectifs :

- Remobilisation scolaire
- Réinsertion professionnelle
- Individualisation dans les propositions d'accompagnement:

quatre modalités de prises charge en entrée et sortie permanente :

- =>Groupe classe (parcours long): prise en charge de 8 à 10 jeunes, sur toute l'année scolaire
- =>SAS de découverte : prise en charge individuelle, sur 4 à 5 demi-journées programmées
- => Module auto-focus/SAS de découverte collectif : groupe réduit de 5 à 7 jeunes, sur 5 journées
- => Chantier Educatif d'Insertion (CEI) est un programme de mise en situation professionnelle qui s'inscrit dans les parcours des jeunes de l'ENA

Adaptabilité – mises en stage

immersion professionnelle d'une à deux semaines
chantier éducatif d'insertion : axés sur la réalisation de projets audio-visuels, il permet aux jeunes de se familiariser avec le monde professionnel tout en développant des compétences psychosociales.

Activités de jour proposées :

- Enseignements de type scolaire : français, maths, histoire, géo,
- Culture générale
- Réalisations audio-visuelles
- Création numérique
- Ateliers cuisine
- Sorties culturelles / sorties sportives

Public bénéficiaire

- Jeunes 15 à 21 ans suivis par la PJJ, Education Nationale, ASE, Mission Locale, Aharp, Afpa, ITEP 77
- **Capacité d'accueil** : 15 places en fil active

Partenariats

Partenaires Institutionnels principaux : PJJ, Education nationale, Mairie (CLPSD : Conseil local de prévention à la sécurité et à la délinquance), DREETS, DRAC, Préfecture, Grand Avignon

Partenaires Insertion : UEAJ, Mission Locale, organisme de formation (ECF, IFAC, AFPA, GRETA), ITEP 77, Aharp, Ligue de l'enseignement, ADVSEA, Face Vaucluse, Graines de Piment, IMF

Partenaires Santé : Maison des adolescents, CLSM (conseil local de santé mentale)

Activités socio-éducatives (culture/ sport) : Maison Jean Vilar, UFOLEP 84, Festival d'Avignon, Avenir St Louisien, centres sociaux (La Fenêtre, Manduel) , Opéra, SDJES 84,CNC

Contact

Fouziya LIMOAN direction@equipevolt.com : 06.20.55.06.49
Bérenger FREHAUT berenger.frehaut@justice.fr : 06.45.42.45.37
Adresse : 10, passage de l'Oratoire - 84000 Avignon
developpement@equipevolt.com / Tel : 04.86.34.19.50

Liste des STEMOS DIRR PJJ Sud est

DT Alpes-Vaucluse

Structure	Adresse	Prénom, Nom Directeur / Responsable d'Unité Educative	e-mail	Téléphone
STEMO Digne-les-Bains	21 bd Victor Hugo - immeuble l'Olympio 04000 DIGNE-LES-BAINS Cedex	Directeur: Clémentine BRUNET	stemo-digne-les-bains@justice.fr	04.92.36.68.00
UEMO de Digne-les-Bains / PEAT		RUE : Christophe PEINADO	uemo-digne-les-bains@justice.fr	
UEMO Gap / PEAT	5, avenue Jean Jaurès 05000 GAP	RUE : Emmanuel FERRER	uemo-gap@justice.fr	04.92.52.23.00
STEMO Avignon	6, passage de l'Oratoire 84000 AVIGNON	Directeur: Corine LEONARD	stemo-avignon@justice.fr	04.90.82.86.18
UEMO Avignon/ PEAT		RUE : Hélam MESSAAD (BEN MOHAMED)	uemo-avignon@justice.fr peat-avignon@justice.fr	
UEMO Cavaillon	Actipôle - Bât. A - 100, rue du Comtat 84300 CAVAILLON	RUE: Magalie TOUZE	uemo-cavaillon@justice.fr	04.90.71.87.45
STEMO Carpentras	78, avenue Jean Jaurès 84200 CARPENTRAS	Directrice : Corinne SANNA	stemo-carpentras@justice.fr	04.86.19.46.66
UEMO Carpentras / PEAT		RUE: Anne-Donatienne WARSENGER	uemo-carpentras@justice.fr	
UEMO Orange	2 rue Henri Capty 84100 ORANGE	RUE: Marie-Claude MEYSSONNIER	uemo-orange@justice.fr	04 86 19 46 76
Quartier des mineurs du Centre pénitentiaire du Pontet	90, rue Panisset - BP 92 84135 LE PONTET Cedex		qmipjj-le-pontet.dirpjj-sud-est@justice.fr	04.90.03.30.48

Liste des STEMOS DIRR PJJ Sud est

DT Alpes-Maritimes

Structure	Adresse	Prénom, Nom Directeur / Responsable d'Unité Educative	e-mail	Téléphone
STEMO Nice	45 Rue Saint Philippe 06000 NICE	Directeur : Youkane AHMED	stemo-nice@justice.fr	04.89.24.44.38
UEMO Nice Centre			uemo-nice-centre@justice.fr	
UEMO Nice Nord	1bis, avenue Chantal 06100 NICE	RUE: Myriam VUOLO	uemo-nice-nord@justice.fr	04.89.08.93.15
UEMO Nice Ouest / PEAT	Avenue Pontremoli, ZA Nice La Plaine 1, Bât. A2 06200 NICE	RUE: Anne LENOBLE	uemo-nice-ouest@justice.fr	04.89.08.93.25
STEMO Grasse	58 bd Marcel Pagnol - Axe 85 06130 GRASSE	Directrice: Christine BENISSAN	stemo-grasse@justice.fr	04.89.24.40.34
UEMO Grasse		RUE: Marion FOURNIER	uemo-grasse@justice.fr	04 89 24 40 34
PEAT	TJ- 37 avenue Pierre Sépard 06130 GRASSE	RUE: Marion FOURNIER		04.92.60.72.93
UEMO Cannes	6, rue d'Alger - 2ème étage 06400 CANNES	RUE : Renzo LOVISA	uemo-cannes@justice.fr	04.89.24.42.47
UEMO Antibes	22 bd Maréchal Leclerc 06160 ANTIBES	RUE: Katia GAUTHIER- MOUTON	uemo-antibes@justice.fr	04 89 24 41 27
Quartier des mineurs du Centre pénitentiaire de Grasse	55, route des Genets - BP 44190 06137 GRASSE			

Liste des STEMOs DIRR PJJ Sud est

DT Bouches du Rhône

Structure	Adresse	Prénom, Nom Directeur / Responsable d'Unité Educative	e-mail	Téléphone
STEMO Marseille Nord	7, impasse Sylvestre 13381 MARSEILLE Cedex 13	Directrice: Carole OLIVIER	stemo-marseille-nord@justice.fr	04 88 22 73 51
UEMO Marseille Chutes-Lavie		RUE: Claire AMIAND GLORY	uemo-marseille-chutes@justice.fr	
UEMO Michaud	19 bd A. Michaud CS10103 13344 Marseille cedex 15	RUE: Saliha BOUHAMOU (MILONET)	uemo-marseille-michaud@justice.fr	04 88 22 73 31
UEMO Marseille Le Canet	143 chemin de Gibbes 13014 Marseille	RUE: Magali KOUDIL	uemo-marseille-le-canet@justice.fr	04 96 20 82 56
STEMO Marseille centre	108, rue de l'Evêché 13002 MARSEILLE	Directrice STEMO : Mélanie PINEIRO		04.88.22.73.41
UEMO Marseille- Joliette		RUE: Concetta GARGIULO	uemo-marseille-joliette@justice.fr	
UEAT Marseille	Palais de justice - 6, rue Joseph Autran 13006 MARSEILLE 68, Rue de la Paix Marcel Paul 13006 Marseille	RUE : Eric BABEF	ueat-marseille@justice.fr	04.91.15.52.28
STEMO Marseille Est	Immeuble le Timonier - 6ème étage - 257 rue Saint-Pierre 13005 MARSEILLE	Directeur : Christophe GOBERT	stemo-marseille-est@justice.fr	04 96 20 82 42
UEMO Marseille-Le Timonier	UEMO: 4ème étage	RUE: Concetta SAVARISE	uemo-marseille-le-timonier@justice.fr	
UEMO Marseille-Le Garlaban	Immeuble le Timonier - 5ème étage - 257 rue Saint-Pierre 13005 MARSEILLE	RUE UEMO et QM: Emmanuelle BELLOCQ	uemo-marseille-le-garlaban@justice.fr	04 84 26 81 36
Quartier des mineures du Centre pénitentiaire des Baumettes	239, chemin de Morgiou 13404 MARSEILLE Cedex			

Liste des STEMOS DIRR PJJ Sud est

DT Bouches du Rhône

Structure	Adresse	Prénom, Nom Directeur / Responsable d'Unité Educative	e-mail	Téléphone
STEMO Aix-en-Provence	21, avenue Albert Baudoin 13090 Aix-en-Provence	Directrice : Patricia IRACE	stemo-aix-en-provence@justice.fr	04.88.22.73.61
UEMO Aix Sainte-Victoire		RUE UEMO Aix Sainte-Victoire + mission PEAT: Sandra BASILIO	uemo-aix-en-provence-sainte-victoire@justice.fr	
Mission PEAT	Palais de justice - impasse des Frères Pratési 13090 Aix en Provence	Sandra BASILIO	peat-aix-en-provence@justice.fr	04.88.41.87.16
UEMO Aix-Célony	2145 chemin de la Rapine 13090 Aix-en-Provence	RUE UEMO Aix Celony et QM :		
	Quartier Mineur de la Maison d'arrêt de Luynes 13085 Aix-en-Provence Cedex 02	Claire VIGNAU RUE : Helen BAYONA	uemo-aix-en-provence-celony@justice.fr	04.88.22.73.73
STEMO Martigues Ouest Etang-de-Berre	3, avenue Clément Escoffier 13500 MARTIGUES	Directrice : Céline TOUREL	stemo-martigues-ouest-etang-de-berre@justice.fr	04 84 26 81 01
UEMO Martigues		RUE: Pas de RUE à ce jour	uemo-martigues@justice.fr	
UEMO Arles	8, avenue de la Libération 13200 ARLES	RUE : Jamel CHENOUFI	uemo-arles@justice.fr	04.84.26.84.47

Liste des STEMOS DIRR PJJ Sud est

DT Var

Structure	Adresse	Prénom, Nom Directeur / Responsable d'Unité Educative	e-mail	Téléphone
STEMO Toulon	120, bd Franklin Roosevelt 83000 TOULON	Directrice: Evodie DELHAYE	stemo-toulon@justice.fr	04 83 16 49 97
UEMO Toulon- Centre / PEAT	442 Quai Marcel Pagnol 83000 TOULON	RUE: Nolwenn CAER	uemo-toulon-centre@justice.fr	04 83 16 49 97
PEAT Toulon Centre	TPE - 62 rue du commissaire Morandin 83000 TOULON		peat-toulon@justice.fr	04.94.18.90.04 06.30.55.21.10
UEMO Toulon- Ouest	157, route de Marseille 83200 TOULON	RUE: Jean-Eliot CHRETIEN	uemo-toulon-ouest@justice.fr	04.89.29.15.25
STEMO Draguignan	Immeuble le Galien - 59, bd Hippolyte Mège Mouriès 83300 DRAGUIGNAN	Directrice : Adidi ARNOULD	stemo-draguignan@justice.fr	04 89 29 15 05
UEMO Draguignan	59 boulevard Hippolyte Mège Mouriès 83300 DRAGUIGNAN	RUE: Alban LECOUVREUR	uemo-draguignan@justice.fr	04 89 29 15 05
PEAT Draguignan	TGI - 11 rue Pierre Clément - BP 273 83007 DRAGUIGNAN		peat-draguignan@justice.fr	04.94.60.57.39
UEMO Fréjus	Pôle d'excellence Jean-Louis - 64 Via Nova 83600 FRÉJUS	RUE: Marie-Anne CHEVASSIER	uemo-frejus@justice.fr	04 94 51 77 70

Liste des correspondants insertion

Etablissement / Service	Unités éducatives	Correspondant insertion
DT 06		
STEMO Nice	UEMO Nice nord	Haoussine DEBBAH
	UEMI Nice centre	
	UEMO Nice ouest	
STEMO Grasse	UEMO Grasse (dont PEAT + QM)	Daniel ALVES
	UEMI Cannes	
	UEMO Antibes	
DT13		
STEMO Marseille Nord	UEMO Chutes Lavie	Nizzar BRAIEK
	UEMI Michaud	
	UEMO Le Canet	
STEMO Marseille Est	UEMO Le Timonier	Virginie VULLIEN
	UEMO Le Garlaban	
STEMO Marseille Centre	UEAT Marseille	Laila KHAZRI
	UEMO Joliette	
STEMO Aix-en-Provence	UEMO Celony - QM	Sophia GODIRIS
	UEMO Aix Sainte-Victoire (PEAT)	
DT 83		
STEMO Toulon	UEMO Toulon centre (dont PEAT)	Marine PITAILLER
	UEMO Toulon ouest	
STEMO Draguignan	UEMO Draguignan (dont PEAT)	Sophie DAYANITHI
	UEMO Fréjus	
DT AV		
STEMO Avignon	UEMO Avignon	Monkour NOUAR
	UEMO Cavaillon	
STEMO Digne-les-Bains	UEMO Digne	Claude RINALDI
	UEMO Gap	

Solutions **locales**
pour les jeunes



<u>CEJ Jeunes en rupture</u>	125
<u>PIC - Prépa-apprentissage</u>	126
<u>FSE +</u>	127
<u>PASS Sud Formation</u>	128

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

Contrat d'engagement Jeunes (CEJ) – Jeunes en rupture

Le volet « jeunes en rupture » du contrat d'engagement jeune s'adresse aux jeunes sans revenu et éloignés du service public de l'emploi, et qui cumulent certaines difficultés :

- Absence de logement stable,
- Public spécifique (sortant de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), public suivi ou anciennement suivi par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), sortant de prison, Mineurs non accompagnés (MNA) ou bénéficiaire d'une protection internationale (BPI),...)
- Niveau de qualification, pour cibler les efforts vers les publics décrocheurs (niveaux 1 à 4, situation d'illettrisme/illectronisme, non ou faible maîtrise de la langue, ...)
- Problématiques de santé physique et mentale. Une attention particulière est à porter sur un usage problématique aux écrans

L'offre de service repose sur un socle commun partagé par les opérateurs du CEJ, à partir duquel ils peuvent développer des spécificités. Il importe que les réseaux mobilisent l'ensemble des outils et actions disponibles dans l'objectif d'orientation, de mobilisation et de mise en action du jeune.

Le CEJ Jeune en rupture propose un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine, avec une mise en activité systématique et régulière pendant la durée de l'accompagnement (12 mois jusqu'à 18 mois sous conditions).

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 25 ans révolus (ou 29 ans révolus en cas de reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- **Qualification** : pas de niveau de qualification exigé.

Allocation : jusqu'à 552,29 €/mois pour les majeurs et 220.92 €/mois pour les mineurs (Montant différentiel en fonction de l'âge, des ressources, du statut fiscal)

Durée : jusqu'à 12 mois (exceptionnellement 18 mois)

Type d'accompagnement : Individuel & collectif et en autonomie encadrée

Contenu de la solution

- Diagnostic / Bilan des compétences
- Signature d'un contrat engagement
- Formation
- Stages / Immersion professionnelle
- Aide à la recherche d'emploi
- Aide à la mobilité
- Accompagnement social
- Exercice de la citoyenneté
- Suivi individuel dans le parcours / emploi
- Bilan d'étape

Informations complémentaires

- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets CEJ-JR de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : carif.accatone.net/

Solutions locales pour les jeunes

PIC : Prépa apprentissage

Description générale

La concertation pour le développement de l'apprentissage, menée de novembre 2017 à janvier 2018, a fait consensus sur la nécessité d'offrir un « sas » aux jeunes, notamment aux plus vulnérables d'entre eux, afin de mieux préparer leur entrée en apprentissage.

La prépa-apprentissage, financée par le plan d'investissement dans les compétences, doit permettre à des jeunes, aujourd'hui insuffisamment préparés, de réussir leur entrée en apprentissage.

Concerne plus spécifiquement :

- les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ou dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) ;
- les jeunes ni en emploi, ni en formation et ayant atteint au maximum le niveau 4 (baccalauréat) non validé ;
- les personnes en situation de handicap.

Les Prépa apprentissage offrent :

- Un parcours d'accompagnement permettant au jeune d'identifier les compétences et les connaissances qu'il détient, de développer ses prérequis relationnels et de sécuriser son entrée en contrat d'apprentissage
- Un accompagnement à l'entreprise qui accueille le jeune, dans ses démarches administratives liées au recrutement d'alternants.

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

- **Age** : 16 à 29 ans révolus
- **Statut** : Stagiaire de la formation professionnelle

Durée : De quelques jours à plusieurs mois en fonction de la situation du jeune et de son projet.

Type d'accompagnement : Individuel

Contenu de la solution

- | | |
|--|---|
| | Diagnostic / Bilan des compétences |
| | Signature d'un contrat d'accompagnement |
| | Formation |
| | Stages / Immersion professionnelle |
| | Aide à la recherche d'emploi |
| | Aide à la mobilité |
| | Accompagnement social |
| | Exercice de la citoyenneté |
| | Suivi dans le parcours / emploi |
| | Bilan d'étape |

Informations complémentaires

- **Porteur** : Etat (DREETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : la cartographie de l'offre de formation et le détail de l'ensemble des prépa-apprentissage de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont disponibles sur le site du CARIF : carif.accatone.net/

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

FSE +

Description générale

Le Fonds Social Européen Plus (FSE+) est l'un des fonds structurels de la politique européenne de cohésion économique, sociale et territoriale. Il intègre en un seul instrument l'ancien Fonds social européen, l'Initiative pour l'emploi des jeunes, le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et le Programme de l'UE pour l'emploi et l'innovation sociale (EaSI).

L'objectif du FSE+ en France est de promouvoir l'emploi par le biais d'interventions actives permettant l'intégration et la réintégration sur le marché du travail, notamment pour les jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie renforcée pour la jeunesse.

En outre, le FSE+ soutient et complète les politiques des États membres visant à garantir l'égalité d'accès à l'éducation, à la formation et au marché du travail, des conditions de travail équitables et de qualité et l'inclusion sociale.

A l'échelle nationale, Les priorités centrales sont « Emploi, Inclusion, Jeunesse & Compétences ». Sept priorités sont définies, dont la priorité 2 « Insertion professionnelle des jeunes et appui à la réussite éducative ».

A l'échelle de la région PACA, la nouvelle période 2021-2027 du FSE + bénéficie d'une enveloppe d'environ 149 M€. Six priorités d'investissement sont définies, dont la priorité 2 est « Favoriser l'accès à l'emploi des jeunes et renforcer leur employabilité notamment par la réussite éducative »

Fiche d'identité de la solution

Critères d'accès

Type d'accompagnement :

Contenu de la solution

- | |
|---|
| Diagnostic / Bilan des compétences |
| Signature d'un contrat d'accompagnement |
| Formation |
| Stages / Immersion professionnelle |
| Aide à la recherche d'emploi |
| Aide à la mobilité |
| Accompagnement social |
| Exercice de la citoyenneté |
| Suivi dans le parcours / emploi |
| Bilan d'étape |

Informations complémentaires

- **Porteur** : Etat (DREETS et DDETS) au titre du plan d'investissement dans les compétences
- **Plus d'informations** : La cartographie et le détail de l'ensemble des porteurs de projets FSE + sont disponibles sur le site du CARIF : carif.accatone.net

Solutions locales pour les jeunes

Table des matières

PASS Sud Formation

Description générale

Le PASS Sud Formation est fait pour celles et ceux qui ont besoin d'une aide pour financer une formation professionnelle.

Les bénéficiaires doivent être âgés de plus de 16 ans, habiter en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et être inscrits à France Travail ou, en situation de handicap inscrit à Cap emploi, ou être sportif de haut niveau rattaché à l'un des Pôles Sportifs situés en région

Une demande de financement de formation peut être réalisée auprès de la Région si les critères suivants sont remplis :

- la formation doit concerner un secteur qui recrute ;
- elle doit se tenir en Provence-Alpes-Côte d'Azur ;
- elle n'est financée par aucune autre structure ;

Le coût pédagogique est pris en charge par la Région pour un montant plafonné à 9 500 € TTC (le montant horaire est plafonné à 35 € HT).

Si le montant dépasse ce seuil, le demandeur s'engage à financer le complément de la formation visée.

La Région peut financer une aide au projet de formation (frais périphériques), attribuée sur la base du quotient familial et d'un forfait horaire applicable uniquement les temps de formation en présentiel.

Le quotient familial calculé à partir de la base du dernier avis d'imposition sur les revenus du demandeur ou ceux de ses parents s'il n'est pas fiscalement indépendant, permet de définir le niveau de l'aide qui sera attribué.

3 étapes à suivre pour faire une demande :

- **Étape 1** : Contactez un conseiller, en fonction de votre situation : France Travail, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (APEC), Centre interinstitutionnel de bilan de compétences (CIBC), Conseil départemental du lieu d'habitation si il s'agit d'un bénéficiaire du RSA, Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi (PLIE), maison régionale de la performance pour les sportifs de haut niveau.
- **Étape 2** : Elaborez votre projet avec un conseiller des réseaux d'accompagnement du CEP
- **Étape 3** : Si votre projet est validé par votre conseiller en évolution professionnelle, déposez la demande sur aidesformation.maregionsud.fr, le portail numérique des aides individuelles de la Région.

Informations complémentaires

- **Porteur** : Collectivité Régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
- **Plus d'information** : maregionsud.fr/vos-aides/detail/pass-sud-formation
- **Contact** : 04 91 57 55 02 / passsudformation@maregionsud.fr

Glossaire :

ACEJ : Allocation du Contrat d'Engagement Jeune

AFPA : Association pour la Formation Professionnelle des Adultes

AIJ : Accompagnement Intensif Jeunes

ASC : Agence du Service Civique

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AUER : Accueil d'Urgence Evaluation Rapide

BAFA : Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

CARIF : Centre Animation Ressources d'Information sur la Formation

CEJ : Contrat d'Engagement Jeune

CFA : Centre de Formation des Apprentis

CIE : Contrat initiative Emploi

CIO : Centre d'Information et d'Orientation

CLLAJ : Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes

CRJ : Convention Justice Région

CUI : Contrat Unique d'Insertion

DDEETS : Direction Départementale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des solidarités

DIRPJJ : Direction Interrégionale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse

DREETS : Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

EANA : Élèves Allophones Nouvellement Arrivés

E2C : Écoles de la Deuxième Chance

EPIDE : Établissement pour l'Insertion dans l'Emploi

EPL : Etablissement Public Local D'enseignement

FOQUALE : FOrmation QUALification Emploi

FSE : Fonds Social Européen

GEIQ : Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

GPDS : Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire

Glossaire :

IAE : Insertion par l'Activité Économique

IME : Institut Médico-Éducatif

MASMENA : Module d'Accueil Scolaire des Mineurs Etrangers Non Accompagnés

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MLDS : Missions de Lutte contre le Décrochage Scolaire

MNA : Mineurs Non Accompagnés

NEET : Not in Education, Employment, or Training

OF : Obligation de Formation

PACEA : Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie

PIC : Plan d'Investissement dans les Compétences

PEC : Parcours emploi compétences

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PPAE ; Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi

PSAD : Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs

SMA : Service Militaire Adapté

SMV : Service Militaire Volontaire

SNU : Service National Universel

SPRO : Service Public Régional de l'Orientation

SRE : Structures de retour à l'emploi

STEMO : Services Territoriaux Educatifs de Milieu Ouvert

UEAJ : Unité Educative d'Activités de Jour

UEMO : Unité Educative en Milieu Ouvert